



# Portrait de la situation du loisir et du sport dans Lanaudière ( phase 1 )

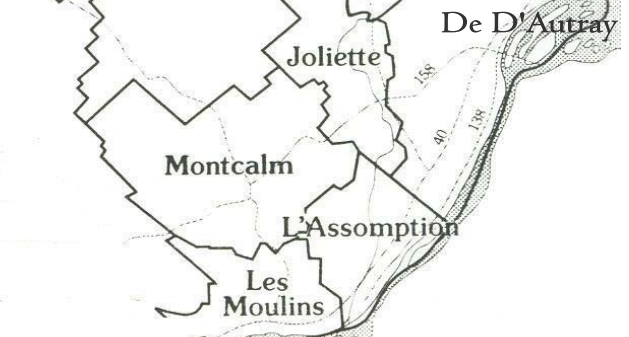
## Un portrait

- . régional
- . par territoires de MRC
- . sectoriel



Matawinie

# 2005



## **MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**


Le conseil d'administration de Loisir et Sport Lanaudière est heureux de déposer, et ce, après deux (2) années et quelques mois de travail qui auront, entre autres, permis d'effectuer des recherches, de compléter et de colliger des questionnaires, de rencontrer un grand nombre d'intervenants de tous les milieux, de tous les secteurs, d'analyser, ... le premier **Portrait de la situation du loisir et du sport dans Lanaudière**.

Une démarche, nous en sommes assurés, utile pour notre organisme mais aussi pour l'ensemble des acteurs Lanaudois impliqués dans le domaine du loisir.

Cette première phase étant maintenant terminée, le conseil d'administration de Loisir et Sport Lanaudière s'assurera d'enclencher la Phase II qui se traduira par la mise à jour, sur une base régulière, de l'ensemble des données tout en donnant suite à de nombreuses attentes exprimées.

Nous ne voudrions, pour terminer, passer sous silence l'intérêt manifesté par les nombreux intervenants en loisir comme en témoigne la participation massive (section : une participation inespérée) aux différentes étapes et nous les en remercions.

Bonne lecture !

  
Raymond Hénault  
Président

Un document à consulter, à analyser, à utiliser !

### Notre conseil d'administration

#### **De gauche à droite (rangée du haut) :**

Mario Cormier (administrateur), Jean-Jacques Pilon (administrateur), Claire Beaulieu (remplacée par Reine Duquette) (administratrice), Denis Fournier (administrateur), Bernard Galipeau (trésorier), Serge Rivest (administrateur), André Gendron (conseiller au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) et Guy Bessette (administrateur)

#### **De gauche à droite (rangée du bas) :**

Louis Duval (administrateur), Solange Casavecchia (administratrice), Raymond Hénault (président), Mario Harvey (vice-président), Johanne Talon (administratrice) et Hélène Bonin (secrétaire)

#### **Les absents :**

Pierre Marois (administrateur), Louise Héroux (administratrice), France T Lanoue (administratrice), Marie-Josée Beaupré (administratrice), Monique Bélair (administratrice), Manon Fleury (administratrice), Chrystian Bérubé (administrateur), Éric Bourassa (administrateur) et Jean-Philippe Champagne (administrateur)



## Portrait de la situation du loisir et du sport dans Lanaudière (Phase I)

- Un portrait**  
 ✓ régional  
 ✓ par territoires de MRC  
 ✓ sectoriel

<b>1.</b>	<b>L'ORIGINE</b>	<b>7</b>
<b>2.</b>	<b>LES OBJECTIFS</b>	<b>8</b>
<b>3.</b>	<b>UNE DÉMARCHE DE LONGUE DURÉE</b>	<b>9</b>
<b>4.</b>	<b>UNE PARTICIPATION INESPÉRÉE</b>	<b>11</b>
<b>5.</b>	<b>AVERTISSEMENT</b>	<b>12</b>
<b>6.</b>	<b>FAITS SAILLANTS</b>	<b>14</b>
<b>6.1</b>	<b>Région de Lanaudière</b>	<b>14</b>
6.1.1	Au plan démographique	14
6.1.2	Au plan de l'organisation des familles	16
6.1.3	Le revenu annuel moyen des familles	18
6.1.4	Au plan des indicateurs du marché du travail	20
6.1.5	Au sujet des équipements (municipaux, privés et scolaires)	21
6.1.5.1	Au sujet des équipements communautaires	21
6.1.5.2	Au sujet des équipements de loisir culturel	21
6.1.5.3	Au sujet des équipements sportifs	22
6.1.5.4	Au sujet des équipements de plein air	23
6.1.5.5	Au sujet de l'utilisation des équipements de propriété scolaire	24
6.1.5.6	Immobilisations	26
6.1.6	Au sujet des ressources humaines	27
6.1.6.1	L'emploi en loisir	27
6.1.6.2	Les ressources bénévoles	27
6.1.7	Au sujet des ressources financières	29
6.1.7.1	Réalité budgétaire 2002	29
6.1.7.2	Dépenses loisir et culture	31
6.1.7.2.1	Des municipalités de moins de 500 habitants (exercice financier 2002)	31
6.1.7.2.2	Des municipalités de 500 à 1 000 habitants (exercice financier 2002)	32
6.1.7.2.3	Des municipalités de 1 000 à 5 000 habitants (exercice financier 2002)	33
6.1.7.2.4	Des municipalités de 5 000 à 10 000 habitants (exercice financier 2002)	35
6.1.7.2.5	Des municipalités de 10 000 à 25 000 habitants (exercice financier 2002)	36
6.1.7.2.6	Des municipalités de 25 000 habitants et plus (exercice financier 2002)	37
<b>6.2</b>	<b>MRC de D'Autray</b>	<b>38</b>
6.2.1	Au plan démographique	38
6.2.2	Au plan de l'organisation des familles	38
6.2.3	Le revenu annuel moyen des familles	39

6.2.4	<i>Au plan des indicateurs du marché du travail</i>	39
6.2.5	<i>Au sujet des équipements</i>	41
6.2.6	<i>Au sujet des ressources humaines</i>	43
6.2.7	<i>Au sujet des ressources financières</i>	45
6.2.7.1	<i>Réalité budgétaire 2002</i>	45
6.2.7.2	<i>Dépenses loisir et culture</i>	47
6.2.8	<i>Préambule</i>	49
6.2.8.1	<i>Valeurs à véhiculer</i>	50
6.2.8.2	<i>Actions à prioriser</i>	51
6.2.8.3	<i>Autre constat</i>	52
<b>6.3</b>	<b>MRC de Joliette</b>	<b>53</b>
6.3.1	<i>Au plan démographique</i>	53
6.3.2	<i>Au plan de l'organisation des familles</i>	53
6.3.3	<i>Le revenu annuel moyen des familles</i>	54
6.3.4	<i>Au plan des indicateurs du marché du travail</i>	54
6.3.5	<i>Au sujet des équipements</i>	56
6.3.6	<i>Au sujet des ressources humaines</i>	58
6.3.7	<i>Au sujet des ressources financières</i>	60
6.3.7.1	<i>Réalité budgétaire 2002</i>	60
6.3.7.2	<i>Dépenses loisir et culture</i>	62
6.3.8	<i>Préambule</i>	64
6.3.8.1	<i>Valeurs à véhiculer</i>	65
6.3.8.2	<i>Actions à prioriser</i>	66
6.3.8.3	<i>Autre constat</i>	67
<b>6.4</b>	<b>MRC de L'Assomption</b>	<b>68</b>
6.4.1	<i>Au plan démographique</i>	68
6.4.2	<i>Au plan de l'organisation familiale</i>	68
6.4.3	<i>Le revenu annuel moyen des familles</i>	69
6.4.4	<i>Au plan des indicateurs du marché du travail</i>	69
6.4.5	<i>Au sujet des équipements</i>	70
6.4.6	<i>Au sujet des ressources humaines</i>	72
6.4.7	<i>Au sujet des ressources financières</i>	74
6.4.7.1	<i>Réalité budgétaire 2002</i>	74
6.4.7.2	<i>Dépenses loisir et culture</i>	76
6.4.8	<i>Préambule</i>	77
6.4.8.1	<i>Valeurs à véhiculer</i>	78
6.4.8.2	<i>Actions à prioriser</i>	79
6.4.8.3	<i>Autre constat</i>	80
<b>6.5</b>	<b>MRC de Matawinie</b>	<b>81</b>
6.5.1	<i>Au plan démographique</i>	81
6.5.2	<i>Au plan de l'organisation des familles</i>	81
6.5.3	<i>Le revenu annuel moyen des familles</i>	82

6.5.4	<i>Au plan des indicateurs du marché du travail</i>	82
6.5.5	<i>Au sujet des équipements</i>	84
6.5.6	<i>Au sujet des ressources humaines</i>	87
6.5.7	<i>Au sujet des ressources financières</i>	89
6.5.7.1	<i>Réalité budgétaire 2002</i>	89
6.5.7.2	<i>Dépenses loisir et culture</i>	91
6.5.8	<i>Préambule</i>	93
6.5.8.1	<i>Valeurs à véhiculer</i>	94
6.5.8.2	<i>Actions à prioriser</i>	95
6.5.8.3	<i>Autres constats</i>	96
<b>6.6</b>	<b>MRC de Montcalm</b>	<b>97</b>
6.6.1	<i>Au plan démographique</i>	97
6.6.2	<i>Au plan de l'organisation familiale</i>	97
6.6.3	<i>Le revenu annuel moyen des familles</i>	98
6.6.4	<i>Au plan des indicateurs du marché du travail</i>	98
6.6.5	<i>Au sujet des équipements</i>	99
6.6.6	<i>Au sujet des ressources humaines</i>	102
6.6.7	<i>Au sujet des ressources financières</i>	104
6.6.7.1	<i>Réalité budgétaire 2002</i>	104
6.6.7.2	<i>Dépenses loisir et culture</i>	106
6.6.8	<i>Préambule</i>	108
6.6.8.1	<i>Valeurs à véhiculer</i>	109
6.6.8.2	<i>Actions à prioriser</i>	110
6.6.8.3	<i>Autres constats</i>	111
<b>6.7</b>	<b>MRC Les Moulins</b>	<b>112</b>
6.7.1	<i>Au plan démographique :</i>	112
6.7.2	<i>Au plan de l'organisation des familles</i>	112
6.7.3	<i>Le revenu annuel moyen des familles</i>	113
6.7.4	<i>Au plan des indicateurs du marché du travail</i>	113
6.7.5	<i>Au sujet des équipements</i>	115
6.7.6	<i>Au sujet des ressources humaines</i>	118
6.7.7	<i>Au sujet des ressources financières</i>	120
6.7.7.1	<i>Réalité budgétaire 2002</i>	120
6.7.7.2	<i>Dépenses loisir et culture</i>	122
6.7.8	<i>Préambule</i>	123
6.7.8.1	<i>Valeurs à véhiculer</i>	124
6.7.8.2	<i>Actions à prioriser</i>	125
6.7.8.3	<i>Autres constats</i>	126
<b>6.8</b>	<b>Par secteurs d'interventions (région Lanaudière)</b>	<b>127</b>
6.8.1	<i>En loisir culturel</i>	127
6.8.2	<i>En sport</i>	137
6.8.3	<i>Organismes du secteur socio-éducatif</i>	149

6.8.4	<i>Plein air</i>	150
<b>6.9</b>	<b>Étapes à venir (phase II)</b>	<b>151</b>
<b>6.10</b>	<b>Remerciements</b>	<b>152</b>
<b>6.11</b>	<b>Conclusion</b>	<b>153</b>
<b>6.11</b>	<b>Références</b>	<b>154</b>
<b>6.12</b>	<b>Annexes</b>	<b>155</b>

## **1. L'ORIGINE**

Lors de la mise en place de Loisir et Sport Lanaudière en juin 1998, des consultations ont été réalisées auprès des différentes catégories de membres (associatif, municipal et éducation) afin d'identifier des besoins, des attentes et conséquemment, de situer notre intervention qui fut alors intégrée dans le Plan pluriannuel 1999-2000, 2000-2001,...

Après trois (3) années d'existence (2001), le conseil d'administration de l'époque décidait d'enrichir ses connaissances afin, entre autres, de préciser notre intervention tout en donnant aux nombreux acteurs intervenant dans le loisir un outil qui leur permettrait de mieux connaître leur environnement et leurs ressources... Des connaissances facilitant l'analyse de dossiers et pouvant influencer la prise de décision lors de la mise sur pied de programmes, l'implantation d'infrastructures, l'identification de besoins et de priorités...

***L'étude était lancée !***

## 2. LES OBJECTIFS

Dans un premier temps, le principal objectif visait essentiellement à tracer un portrait régional « quantitatif » en procédant à une cueillette de données pouvant, à titre d'exemple, identifier le nombre de terrains sportifs, de plateaux ayant une vocation culturelle, de permanents en loisir, de bénévoles tout en abordant l'investissement des municipalités... Un profil sociodémographique et économique sommaire venait compléter le dossier...

En cours de route, et ce, suite à la cueillette des données, aux nombreux échanges, entre autres, avec le comité de suivi, le chargé de projet, aux commentaires émis par une multitude d'intervenants, de nouveaux objectifs se sont ajoutés.

De la compilation régionale, nous sommes passés à une compilation par territoires de MRC, et ce, tant en ce qui a trait aux ressources physiques, humaines que financières. Compilations qui ont fait l'objet d'analyses pour finalement aboutir à la rédaction de **faits saillants**. Les rencontres de consultation auprès des municipalités ainsi que du milieu de l'éducation ont également été augmentées d'une à deux rencontres. Celles-ci visaient principalement à identifier les forces, les lacunes et les actions à prioriser. Le tout afin de s'assurer d'alimenter nos connaissances... Tant qu'au profil sociodémographique et économique, il devenait plus complet par l'ajout d'un grand nombre de données.

**Une première phase qui constitue le fondement d'une démarche permanente!**

### **3. UNE DÉMARCHE DE LONGUE DURÉE**

Afin de mener à terme une telle étude, le conseil d'administration mettait sur pied un comité de suivi (section : remerciements) composé de représentants des milieux associatif, municipal et gouvernemental. Un comité qui a dû, entre autres, :

- ✓ préciser les buts et les objectifs visés, et ce, considérant la multitude d'informations pouvant être recueillies ;
- ✓ préparer des questionnaires s'adressant aux différents types d'intervenants (municipal, éducation, associatif) ;
- ✓ préparer les étapes de consultation ;
- ✓ ...

Cette première étape, tout comme les suivantes, fut réalisée en concertation avec le conseil d'administration, le personnel ainsi que monsieur Richard Sénécal qui fut engagé à titre de chargé de projet.

Une fois cette première étape réalisée :

- ✓ des questionnaires ont été acheminés aux municipalités, au milieu de l'éducation ainsi qu'aux organismes de loisir intervenant dans les secteurs du loisir culturel et sportif impliqués aux paliers régional ou supralocal. L'inventaire des ressources physiques, humaines (bénévoles et personnel rémunéré) et financière était dès lors enclenché. Le tout étant colligé au palier régional par territoires de MRC et par secteurs d'intervention ;
- ✓ une cueillette de données en regard des sites offrant la possibilité de s'adonner à des activités de Plein air a également été réalisée.

#### Les consultations

Suite à l'étape précédente, les représentants des municipalités ainsi que du milieu de l'éducation ont été invités à participer à une première rencontre (avril 2003), et ce, par territoires de MRC. Six (6) rencontres qui auront permis de compléter et de valider le portrait (données colligées) tout en faisant ressortir des constats et en dégagant notamment des forces et des lacunes en matière d'intervention en loisir, en identifiant des principes et des critères qui pourraient permettre aux différentes instances d'identifier des besoins.

Dix (10) mois plus tard, c'est-à-dire au mois de mars 2004, les municipalités et les représentants du milieu de l'éducation se rencontraient à nouveau par territoire de

MRC pour identifier des priorités, des actions ainsi que des échéanciers tout en convenant de s'assurer d'une mise à jour et d'un suivi.

Parallèlement, les intervenants des secteurs culturel et sport participaient à des rencontres (sections : secteurs culturel et sport).

***Une démarche nécessaire !***

#### 4. UNE PARTICIPATION INESPÉRÉE

Comme en témoigne le présent tableau, les municipalités, les milieux de l'éducation et associatif ont participé en grand nombre à la démarche.

	Municipalités	Éducation Commissions scolaires	Culturel	Sport	Socio- éducatif
<b>Questionnaires</b>	90%	100%	57%	87%	100%
<b>Consultations Municipal/éducation</b>					
<b>1<sup>ère</sup> consultation</b>	54% (voir note I)	Voir note II	52%	54%	N/A
<b>2<sup>e</sup> consultation</b>	58% (voir note I)	Voir note II	N/A	N/A	N/A

Note I :

Le taux de participation s'avère plus élevé que les pourcentages ne l'indiquent, et ce, considérant qu'il existe plusieurs regroupements de municipalités (une municipalité pouvant représenter soit une, deux voire trois municipalités).

Note II :

Les deux (2) commissions scolaires (des Affluents et des Samares) ont participé à la première consultation dans chacune des MRC, tandis que la Commission scolaire des Samares participait à une des quatre (4) rencontres de son territoire (MRC de Joliette).

***Une participation essentielle permettant d'obtenir un portrait précis !***

## **5. AVERTISSEMENT**

La réalisation d'une telle étude impliquant une multitude d'acteurs peut engendrer des oublis et des erreurs... qui peuvent toutefois être corrigés. Il n'en tient qu'à vous de nous en informer! Il s'avère également important de préciser que ce portrait résulte, entre autres, d'une compilation de données réalisée à partir de questionnaires complétés par les municipalités, les milieux associatifs et de l'éducation, validés par ces derniers lors de rencontres de consultation. En ce qui a trait, à titre d'exemple, aux statistiques sociodémographiques, elles proviennent de données (disponibles) de ministères et de différents organismes qui ont fait l'objet d'analyses comparatives de notre part.

Dès l'automne 2005, l'ensemble des tableaux utilisés qui nous ont permis de réaliser la présente étude et d'identifier des faits saillants, seront disponibles sur notre site Internet dans la section Annexe.

Il est également important de noter que la réalisation de l'étude ne peut couvrir l'ensemble des éléments composant les différentes facettes du loisir. À cet égard, la phase II qui sera enclenchée dès le printemps 2005 permettra d'aller plus loin notamment à l'égard d'analyses plus poussées de données recueillies. À ce titre, nous invitons le lecteur à nous suggérer des éléments qui pourraient être éventuellement abordés dans cette deuxième phase.

L'offre de service au palier local (ex : programmation) des municipalités, des milieux associatifs et de l'éducation n'a pas été considérée dans cette première phase.

En regard des faits saillants qui nous apparaissent essentiels, ces derniers résultent tant d'une analyse que d'une interprétation de notre part. Ces faits saillants peuvent être enrichis... Des liens sont également à établir entre différentes sections comprises dans la présente étude. À titre d'exemple, les organismes (secteurs culturel et sport) peuvent utiliser la section liée aux infrastructures.

Le lecteur sera à même de constater de l'existence d'écarts importants, lorsque nous présentons les données d'une MRC à l'autre ainsi que d'une municipalité à l'autre. L'objectif n'étant pas de comparer mais d'utiliser les données afin de s'assurer d'une meilleure compréhension. Vous pouvez constater la variation des données dans les budgets des municipalités en raison de la présence soit de permanents en loisir ou d'infrastructures majeures.

Faits saillants (au plan démographique, au plan de l'organisation des familles, du revenu annuel moyen des familles, au plan des indicateurs du marché du travail)

Cette section a été réalisée à partir de données disponibles provenant de différents ministères et organismes et qui ont fait l'objet d'analyses comparatives de notre part.

### Faits saillants (au sujet des équipements)

Cette section a été réalisée à partir des questionnaires complétés par les municipalités et validés lors de rencontres par territoires de MRC et tient compte des équipements de propriétés municipales, scolaires et privées. Cette section a également fait l'objet d'analyses comparatives de notre part.

### Faits saillants (au sujet des ressources humaines)

Cette section a été réalisée à partir des questionnaires complétés par les municipalités et validés lors de rencontres par territoires de MRC et ne tient compte que des ressources humaines (emploi en loisir et bénévoles) ayant un lien avec les municipalités. Cette section a également fait l'objet d'analyses comparatives de notre part.

### Faits saillants (au sujet des ressources financières)

Cette section a été réalisée à partir des questionnaires complétés par les municipalités. Pour les municipalités qui n'ont pas répondu, nous avons utilisé les données du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Les chiffres identifiés représentent la réalité budgétaire et non les prévisions budgétaires.

### Pour les municipalités

Pour les municipalités « (Lanoraie D'Autray, Saint-Joseph-de-Lanoraie / Lanoraie) – (Saint-Antoine-de-Lavaltrie / Lavaltrie) – (Le Gardeur / Repentigny) – (La Plaine, Lachenaie / Terrebonne) », les données recueillies ont été compilées en ne tenant pas compte des regroupements (fusions) municipaux.

### Étapes à venir

En regard de la Phase II du Portrait de la situation du loisir et du sport dans Lanaudière, nous invitons le lecteur à consulter la section « Étapes à venir ».

**Le loisir... une réalité!**

## **6. FAITS SAILLANTS**

### **6.1 Région de Lanaudière**

#### **6.1.1 Au plan démographique**

- ✓ Le poids démographique de la région de Lanaudière est successivement passé de 4% en 1981, à 4.9% en 1991 et à 5.39% en 2001.
- ✓ La population de la région de Lanaudière représentait, en 2003, 5.41% de la population du Québec.
- ✓ La croissance de la population de la région de Lanaudière entre 1986 et 2003 a été de l'ordre de 45.4% comparativement à seulement 14.6% pour l'ensemble du Québec. On prévoit que la population de la région de Lanaudière s'accroîtra de l'ordre de 11.3% d'ici 2021 pendant que la population du Québec s'accroîtra, pour la même période, de l'ordre de 5.1%.
- ✓ En 2003, le groupe des 24 ans et moins représentait 31.9% de la population de la région comparativement à 30.2% pour l'ensemble du Québec. Par contre, ce même groupe d'âge représentait, en 1986, 38% de la population de la région et 34.5% en 1996.
- ✓ À l'inverse, les 55 ans et plus représentaient en 2003 22.7% de la population de la région comparativement à 24.7% pour l'ensemble du Québec. En 1986, ce groupe représentait 16% de la population régionale et 18% en 1996.
- ✓ De plus, si on observe le groupe des 15-34 ans, il est passé de 34% de la population régionale en 1986 à 27% en 2003. Pour la même période, curieusement, le groupe des 35-54 passait quant à lui, de 27% en 1986 à 34% en 2003.
- ✓ Ainsi, bien que la population de la région de Lanaudière est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec et qu'elle s'est accrue beaucoup plus rapidement, la région de Lanaudière n'échappe pas au phénomène du vieillissement de sa population.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **RÉGION DE LANAUDIÈRE**

### **6.1.2 Au plan de l'organisation des familles**

- ✓ En 2001, 72 660 familles avec enfants étaient répertoriées dans la région de Lanaudière soit 64.1% de l'ensemble des familles. Cette proportion se situait à 62.8% pour le Québec.
- ✓ En comparaison, en 1996, 53% des familles avaient des enfants dans la région comparativement à 45.6% pour le Québec.
- ✓ En 1996, dans la région, les familles avec 1 enfant représentaient 22.5% des familles (20.5% au Québec), les familles avec 2 enfants, 22.6% (18% au Québec), les familles avec 3 enfants et plus, 7.9% (7.1% au Québec).
- ✓ En 2001, les familles avec 1 enfant sont plus nombreuses à 28.1% (29.2% au Québec), les familles avec 2 enfants n'ont pas bougé à 22.6% (18% au Québec), et les familles avec 3 enfants et plus ont augmenté à 9.5% (9.4% au Québec).
- ✓ Dans la région de Lanaudière pour 2001, c'est la MRC de Joliette qui compte la plus grande proportion de familles avec 1 enfant (30.4%) et la MRC de Matawinie la plus faible proportion à 23.2%. La MRC Les Moulins est au 1<sup>er</sup> rang pour la proportion de familles avec 2 enfants (27.8%) et la MRC de Matawinie est au dernier rang avec 14.5%. Pour ce qui est des familles comptant 3 enfants et plus, la MRC de Montcalm vient au 1<sup>er</sup> rang (10.7%) et la MRC de Joliette au dernier rang (7.5%).
- ✓ Entre 1991 et 2001, la proportion de familles monoparentales, dans l'ensemble de la région, s'est accrue passant de 8.9% en 1991 à 10.6% en 1996 et à 14.1% en 2001. Cette moyenne a toujours été inférieure à la moyenne québécoise, qui pour les mêmes périodes est passée de 10.2% à 11% à 16.6%. En 2001, c'est dans la MRC de L'Assomption que la proportion est la plus élevée (17.9%) et dans la MRC de Matawinie qu'elle est la plus basse à 12.5%.
- ✓ Toujours en ce qui concerne les familles de type monoparental, en 2001, 78% des familles s'appuyaient sur un conjoint de sexe féminin contre 80% pour l'ensemble du Québec. Donc, nous constatons que dans la région de Lanaudière une plus grande proportion de familles de type monoparental ont un parent masculin.
- ✓ Ainsi, il y a une plus grande proportion de familles qui ont des enfants dans la région de Lanaudière que dans l'ensemble du Québec et, les familles ont également un plus grand nombre d'enfants. Par ailleurs, la proportion de

famille de type monoparental est moins élevée dans la région qu'au Québec, une seule MRC présentant une proportion supérieure à la moyenne québécoise soit la MRC de L'Assomption.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **RÉGION DE LANAUDIÈRE**

### **6.1.3 Le revenu annuel moyen des familles**

- ✓ En 2000, le revenu annuel moyen des familles de la région de Lanaudière était inférieur à celui de l'ensemble des familles du Québec dans une proportion de 4.1%. Cette situation était semblable en 1996 dans une proportion de 4.3%.
- ✓ En région, en 2000, la MRC de L'Assomption (+11%) et la MRC Les Moulins (+2.8%) présentaient un revenu annuel moyen supérieur à la moyenne québécoise. Par ailleurs, les MRC de Matawinie et de Joliette présentaient respectivement une moyenne inférieure à la moyenne régionale dans une proportion de 24.4% et de 23.3%.
- ✓ En 2000, on constate un écart de 43.8% dans le revenu moyen des familles entre la MRC de L'Assomption (le plus élevé) et la MRC de Matawinie (le moins élevé).
- ✓ Toujours en 2000, 10.7% des familles de la région comptent sur un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ contre 11.8% pour l'ensemble des familles du Québec. Aussi, 36.1% des familles de la région comptent sur un revenu annuel inférieur à 40 000 \$ comparativement à 37% pour l'ensemble des familles du Québec.
- ✓ Par ailleurs, toujours en 2000, la proportion la plus élevée de familles dont les revenus sont inférieurs à 20 000 \$ se remarque dans la MRC de Matawinie (16.2%) à près de 5% au dessus de la moyenne régionale et de 6% de la moyenne québécoise. Remarquons que 4 MRC sur 6 voient cette moyenne se situer à un niveau supérieur à la moyenne régionale et québécoise, une situation identique à 1996. Ainsi, seulement 2 MRC de la région voient le revenu annuel de leur famille se situer au dessus de la moyenne régionale et de la moyenne québécoise.
- ✓ Pour ce qui est des familles dont le revenu annuel est supérieur à 60 000 \$, la proportion se situe aux alentours de 39% tant en région que pour l'ensemble du Québec.
- ✓ Constatons que 61% des familles de la région de Lanaudière vivaient, en 2000, avec un revenu annuel inférieur au revenu annuel moyen des familles du Québec qui s'établissait à 59 297 \$.
- ✓ Enfin, en ce qui concerne les familles de type monoparental et toujours pour la même période, le revenu annuel moyen s'établissait à 34 976 \$ pour la région de Lanaudière et à 35 819 \$ pour l'ensemble du Québec.

*Notes complémentaires*


**FAITS SAILLANTS**  
**RÉGION DE LANAUDIÈRE**

**6.1.4 Au plan des indicateurs du marché du travail**

- ✓ De 1991 à 2002, le taux de chômage dans la région de Lanaudière a toujours été inférieur à celui du Québec. Il est passé de 10.3% à 10.6% à 6.7% pendant que ce même taux, au Québec, évoluait de 12.1% à 11.8% à 8.2%.
- ✓ De même, le taux d'activité de la population de la région a toujours été supérieur à celui du Québec pour les mêmes périodes. Il est passé successivement de 65.8% à 64.5% à 65.6% pendant qu'au Québec, il passait de 65.1% à 62.3% et à 64.2%.
- ✓ En 2002, le taux de chômage était supérieur à la moyenne régionale et à la moyenne québécoise dans 4 des 6 MRC à savoir : MRC de D'Autray, de Joliette, de Montcalm et de Matawinie. Bien que le taux de chômage ait subi une nette tendance à la baisse dans chacune des MRC de 1996 à 2002, l'écart entre le taux de la région et celui de ces MRC est demeuré le même.
- ✓ En ce qui a trait au taux de la population active, la situation inverse s'observe, c'est-à-dire que le taux est moins élevé dans les mêmes 4 MRC que le taux moyen de la région et du Québec.
- ✓ C'est dans la MRC de Matawinie que le taux de chômage est le plus élevé à 11.7% comparativement à 5% et 5.4% respectivement pour les MRC de L'Assomption et Les Moulins.
- ✓ Ainsi, les MRC de L'Assomption et Les Moulins présentent les taux de chômage les plus faibles et les taux de la population active les plus élevés de la région. Ce sont également dans ces deux MRC où l'on retrouve le revenu annuel des familles le plus élevé de la région.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **RÉGION DE LANAUDIÈRE**

### **6.1.5 Au sujet des équipements (municipaux, privés et scolaires)**

#### **6.1.5.1 Au sujet des équipements communautaires**

*(équipements utilisés à des fins de pratique d'activités de loisir non spécialisées dont la vocation première peut être autre que la pratique du loisir (ex : hôtel de ville))*

- ✓ Nous avons dénombré un total de 235 équipements communautaires utilisés à des fins de loisir sur le territoire de la région de Lanaudière.
- ✓ 191 de ces équipements sont de propriété municipale (81.3%) et 44 de propriété privée (17.2%).
- ✓ 52% des équipements de propriété privée sont situés dans la MRC Les Moulins et la MRC de Matawinie (11 équipements chacune).
- ✓ La MRC Les Moulins en regroupe le plus grand nombre (61) soit 26% de tous les équipements communautaires de la région. La MRC de D'Autray suit à 17% et les MRC de Matawinie, de Joliette et de L'Assomption possèdent chacune 16% des équipements. La MRC de Montcalm en compte 9%.
- ✓ Du côté des équipements municipaux, ceux-ci regroupent essentiellement des centres communautaires (56 pour 29.3%) et des chalets de service (63 pour 33%). Notons aussi que 42 hôtels de ville sont utilisés aux mêmes fins par les 59 municipalités de la région, soit plus de 70% de celles-ci.
- ✓ Il est aussi intéressant de noter que les équipements communautaires de propriété municipale offrent 212 salles polyvalentes dans l'ensemble de la région.
- ✓ Du côté des équipements de propriété privée, plus de 60% sont des sous-sols d'églises utilisés à des fins de loisir.
- ✓ 28 des 44 équipements de propriété privée (64%) sont gérés par des organismes sans but lucratif.

#### **6.1.5.2 Au sujet des équipements de loisir culturel**

- ✓ Nous avons inventorié un total de 175 équipements de loisir culturel sur le territoire de la région dont 87 de propriété municipale (49.7%) et 88 de propriété privée (50.3%).

- ✓ Les MRC Les Moulins, de L'Assomption et de Joliette en comptent environ 20% chacune contre 17% pour les MRC de D'Autray et de Matawinie. Enfin la MRC de Montcalm en regroupe 9%.
- ✓ Plus de 65% des équipements de loisir culturel des MRC de Joliette et Les Moulins sont de propriété privée, ce qui représentent 50% de tous les équipements de loisir culturel privés de la région.
- ✓ 33% des équipements de loisir culturel de la région sont des bibliothèques. Celles-ci représentent à elles seules 57% des équipements de loisir culturel de propriété municipale.
- ✓ Dans le secteur privé, près de 20% des équipements de loisir culturel sont des écoles de danse et près de 15% des écoles de musique.
- ✓ Il y a 13 salles de spectacle dans la région de Lanaudière dont 7 sont de propriété municipale. La MRC de L'Assomption en compte 5 en tout mais la MRC de Montcalm n'en compte aucune.
- ✓ Nous avons, de plus, inventorié 24 ateliers spécifiques de loisir culturel (de nature municipale) dans la région de Lanaudière dont près de la moitié sont situés sur le territoire de la MRC Les Moulins (11).
- ✓ Plus de 37% de ces ateliers concernent les métiers d'art et 32% la danse.
- ✓ Les MRC de Montcalm et de L'Assomption ne comptent qu'un seul atelier spécifique (danse).

### **6.1.5.3 Au sujet des équipements sportifs**

- ✓ C'est dans les MRC Les Moulins et de L'Assomption que se retrouvent le plus grand nombre d'équipements sportifs municipaux et privés. Ces deux MRC regroupent près de 50% des équipements inventoriés (1029).
- ✓ La MRC de Montcalm est celle qui en présente le moins (8.0% de tous les équipements). Elle est suivie des MRC de D'Autray (12.2%), de Matawinie (12.3%) et de Joliette (18.5%).
- ✓ Les types d'équipements qu'on retrouve le plus souvent sont les espaces extérieurs (terrains de soccer, de balle, etc.) qui représentent 48% de tous les équipements inventoriés. Par ailleurs, les équipements d'athlétisme et de natation présentent la plus faible proportion à 9%.

- ✓ De ces types d'équipements, ce sont les terrains de soccer (126), les courts de tennis (126) et les terrains de balle-molle et de baseball (122) que l'on rencontre le plus souvent.
- ✓ De tous les équipements inventoriés, 88% de ceux-ci sont de propriété municipale. D'autres tableaux présentent de façon spécifique l'utilisation que les municipalités font des écoles et le type d'équipements qu'elles utilisent.
- ✓ Dans les MRC présentant le plus faible nombre d'équipements, celles-ci disposent d'une proportion plus importante de jeux récréatifs que les MRC les mieux nanties. Le jeu de pétanque est celui que l'on trouve le plus souvent (92).
- ✓ Il y a 13 arénas sur le territoire de la région de Lanaudière. De ces 13 arénas, il faut noter que 8 sont de propriété privée dont 4 sur le territoire de la MRC Les Moulins.
- ✓ Les MRC Les Moulins (15.4%) et de Matawinie (21.3%) sont celles qui revendiquent la plus grande proportion d'équipements de sport de propriété privée parmi les MRC de la région. Les centres de conditionnement physique, les courts de tennis et de racquetball sont les équipements privés les plus fréquents.

#### **6.1.5.4 Au sujet des équipements de plein air**

- ✓ Nous avons inventorié 527 équipements de loisir de plein air sur le territoire de la région de Lanaudière.
- ✓ 78.6% de ces équipements sont de propriété municipale (414) et 21.4% de propriété privée (113).
- ✓ La MRC de Matawinie en regroupe plus de 24%, dont 58% des équipements de propriété privée. La MRC de Montcalm en compte le moins, 48, soit 9.1% des équipements de cette nature.
- ✓ Des équipements de propriété municipale, plus de 38% sont des espaces verts aménagés et des terrains de jeux. Il s'agit de l'équipement le plus populaire (198). Par ailleurs, 68% de ceux-ci se retrouvent dans les MRC de Joliette, Les Moulins et de L'Assomption. La MRC de Matawinie n'en compte aucun.
- ✓ Du côté du secteur privé, ce sont les campings qui viennent au premier rang (36.4%), suivi des centres équestres et des plages (19% chacun).

- ✓ Une vingtaine d'équipements ont été classés dans la catégorie « autres équipements ». Essentiellement, il s'agit de circuits cyclables et de sentiers de randonnée. Pour la grande majorité, ce sont des réseaux locaux.
- ✓ 75 des 113 équipements de plein air de propriété privée (66%) sont gérés par des organisations à but lucratif. Notons qu'à l'inverse, 19 des 23 plages répertoriées sont gérées par des organismes sans but lucratif.

#### **6.1.5.5 Au sujet de l'utilisation des équipements de propriété scolaire**

- ✓ Nous avons inventorié 136 écoles publiques et privées sur le territoire de la région de Lanaudière. 117 (86%) de celles-ci sont utilisées pour des locaux intérieurs et 89 (65.4%) pour des espaces extérieurs.
- ✓ Les MRC de Matawinie, de Montcalm et Les Moulins utilisent près de 95% de leurs écoles et les MRC de D'Autray et de Joliette, un peu moins de 75% tandis que la MRC de L'Assomption les utilise dans une proportion de 84%.
- ✓ Les équipements et espaces extérieurs des écoles primaires sont moins utilisés que ceux des écoles secondaires et des écoles privées.
- ✓ Au sujet des équipements et espaces intérieurs, les gymnases, les salles de récréation et les salles polyvalentes sont, de loin, les plus utilisés. Ces équipements représentent 72.2% des équipements utilisés.
- ✓ À l'inverse, les bibliothèques et les classes sont peu utilisées. Il existe peu d'équipements de loisir culturel (3 salles de musique, 1 salle de spectacle) accessibles en milieu scolaire.
- ✓ Du côté des espaces extérieurs, les MRC de L'Assomption, Les Moulins et de Joliette sont celles qui les utilisent le plus (75% et plus des écoles).
- ✓ Par contre, le taux d'utilisation chute à 55% dans la MRC de Matawinie et à près de 40% pour les MRC de D'Autray et de Montcalm. Il y a davantage d'écoles primaires dans ces MRC qui ne disposent pas d'un éventail élargi d'espaces et d'équipements de loisir extérieurs accessibles à l'ensemble de la population.
- ✓ Les espaces les plus souvent utilisés sont les terrains de basket-ball, les terrains de soccer, les parcs-écoles et modules de jeux (56% des équipements utilisés).

*Notes complémentaires*


**FAITS SAILLANTS**  
**RÉGION DE LANAUDIÈRE**

**6.1.5.6 Immobilisations**

Dès l'automne 2005, Loisir et Sport Lanaudière enclenchera une démarche auprès des municipalités et du milieu de l'éducation de la région afin de tracer le portrait triennal des immobilisations (2005-2008).

## **FAITS SAILLANTS** **RÉGION DE LANAUDIÈRE**

### **6.1.6 Au sujet des ressources humaines**

#### **6.1.6.1 L'emploi en loisir**

- ✓ Il y a 243 emplois permanents en loisir dans les municipalités de la région dont 142 (58.4%) à temps plein et 101 (41.6%) à temps partiel.
- ✓ L'ensemble de ces emplois représente une masse salariale totale de 6 062 675\$.
- ✓ Les MRC Les Moulins et de L'Assomption regroupent 58.4% de ces emplois et 74.8% de la masse salariale. Pour sa part, la MRC de Joliette représente 14% du nombre d'emplois et 13% de la masse salariale. En contrepartie, la MRC de D'Autray n'offre que 4.1% des emplois et 3.7% de la masse salariale totale suivie des MRC de Montcalm (15.2% des emplois pour 3.8% de la masse salariale) et la MRC de Matawinie (8.2% des emplois pour 4.3% de la masse salariale).
- ✓ S'ajoutent à ces données, les emplois surnuméraires, temporaires et contractuels générés en milieu municipal. Ces emplois touchent 1 180 personnes pour une masse salariale totale de 4 428 133\$.
- ✓ Nous comptons 772 emplois temporaires et surnuméraires (65.4%) pour 2 010 107\$ (45.4%) de cette masse salariale.
- ✓ Les MRC Les Moulins et de L'Assomption regroupent 66% de ces emplois représentant plus de 75% de la masse salariale du personnel temporaire, surnuméraire et contractuel.
- ✓ Ainsi, nous pouvons affirmer que le champ du loisir fournit un revenu à plus de 1 400 personnes sur le territoire de la région et implique une masse salariale totale de plus de 10 490 000\$.

#### **6.1.6.2 Les ressources bénévoles**

- ✓ Un total de 22 140 bénévoles du loisir et du sport a été inventorié dans les municipalités de la région de Lanaudière.
- ✓ Ces bénévoles se répartissent dans 1 234 organismes. Notamment, nous retrouvons, entre autres, 225 (18.2%) dans le secteur sport, 184 (14.9%) dans le secteur culturel et 203 (16.5%) auprès des organismes de clientèles.

- ✓ Le sport regroupe plus de 26% des bénévoles, le loisir culturel 10%, les clientèles 16% et les organismes de services communautaires, 39%.
- ✓ La MRC Les Moulins présente la plus forte proportion d'organismes (22.2%) bénévoles de la région mais la plus forte proportion de bénévoles oeuvre dans la MRC de L'Assomption (37.7%).
- ✓ C'est dans la MRC de Montcalm qu'il y a le moins grand nombre d'organismes (9.4%) et de bénévoles (3.1%).

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **RÉGION DE LANAUDIÈRE**

### **6.1.7 Au sujet des ressources financières**

#### **6.1.7.1 Réalité budgétaire 2002**

- ✓ Le pourcentage du budget des municipalités de l'ensemble des MRC de la région investi dans le secteur du loisir, est passé de 9.1% à 9.6% entre les années 2000 et 2002. En 2000, la moyenne québécoise s'établissait à 10.8% et à 12.7% en 2002.
- ✓ Les municipalités des MRC Les Moulins et de L'Assomption sont celles dont le pourcentage de leur budget consacré au loisir est le plus élevé avec respectivement 13.5% et 12.3% en 2002, la MRC de Matawinie étant la moins élevée à 6.8%.
- ✓ 3 des 6 MRC de la région voyaient en 2002 leurs municipalités investir en moyenne un plus fort pourcentage de leur budget municipal en loisir que la moyenne des municipalités de la région (9.6%) contre 4 en 2000. 2 des MRC ont maintenu leur pourcentage moyen pour la même période.
- ✓ Entre les années 2000 et 2002, 5 des 6 MRC ont vu augmenter leur budget réel en loisir dans l'ensemble de leurs municipalités.
- ✓ Par ailleurs, entre les années 2000 et 2002, le montant d'argent par habitant (per capita) investi en loisir par les municipalités des MRC de la région Lanaudière est passé de 62.68\$ à 67.70\$, soit une augmentation de 8%. Pour l'ensemble du Québec, le montant moyen de per capita est passé de 132.10\$ en 2000 à 138.61\$ en 2002 pour une augmentation de 4.9%, soit une somme largement supérieure à la moyenne des municipalités de la région.
- ✓ Les municipalités des MRC Les Moulins et de L'Assomption ont investi, en 2002, respectivement, en moyenne, 111.80\$ et 82.80\$ par habitant et se situent bien au-delà de la moyenne des municipalités de la région (67.70\$). De son côté, la MRC de Montcalm voyait sa moyenne de per capita s'établir à 41.36\$, soit la plus basse de la région.
- ✓ 3 des 6 MRC voyaient leurs municipalités investir autant ou plus que la moyenne des municipalités de la région en 2002 (67.70\$). De même, les 6 MRC ont constaté une augmentation de la moyenne de l'investissement per capita de leurs municipalités en loisir entre les années 2000 et 2002.

- ✓ En 2002, le budget total des municipalités des MRC de la région Lanaudière investi dans le secteur du loisir atteint 34 905 938\$, soit une augmentation de 4.7% par rapport à l'an 2000 (33 340 396\$).
- ✓ En 2002, ce budget est concentré à 69.4% dans les MRC Les Moulins et de L'Assomption, la même proportion qu'en l'an 2000. Les MRC de Montcalm et de L'Assomption ont vu leur proportion du budget régional augmenter légèrement entre 2000 et 2002 à ce chapitre, contrairement aux MRC de D'Autray, de Joliette et Les Moulins qui ont vu leur proportion diminuer légèrement.

*Notes complémentaires*


### **6.1.7.2 Dépenses loisir et culture**

#### **6.1.7.2.1 Des municipalités de moins de 500 habitants (exercice financier 2002)**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

<b>Municipalités</b>	<b>Pop.</b>	<b>Budget loisir</b>	<b>Budget municipal</b>	<b>% Loisir</b>	<b>\$/Habitant</b>
Saint-Cléophas-de-Brandon	286	4 829	124 038	3,89	16,88
Saint-Pierre	352	18 715	185 122	10,11	53,17
Saint-Roch-Ouest	322	7 604	200 305	3,80	23,61

**6.1.7.2.2 Des municipalités de 500 à 1 000 habitants (exercice financier 2002)**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

<b>Municipalités</b>	<b>Pop.</b>	<b>Budget loisir</b>	<b>Budget municipal</b>	<b>% Loisir</b>	<b>\$/Habitant</b>
Entrelacs	770	96 998	1 099 561	8,82	125,97
La Visitation-de-l'Île-Dupas	584	9 925	287 234	3,46	16,99
Notre-Dame-de-la-Merci	816	73 470	1 375 111	5,34	90,04
Saint-Alexis	792	15 410	426 888	3,61	19,46
Saint-Alexis	522	11 067	384 810	2,88	21,20
Saint-Didace	618	31 239	519 331	6,02	50,55

**6.1.7.2.3 Des municipalités de 1 000 à 5 000 habitants (exercice financier 2002)**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Berthierville	4 162	556 845	3 798 301	14,66	133,79
Chertsey	4 130	69 891	3 866 481	1,81	16,92
Crabtree	3 425	434 023	2 460 918	17,64	126,72
L'Épiphanie-Paroisse	2 866	79 417	1 250 622	6,35	27,71
L'Épiphanie-Ville	4 237	368 293	2 484 146	14,83	86,92
Lanoraie-D'Autray	2 012	62 284	1 068 784	5,83	30,96
Mandeville	1 895	92 112	1 276 133	7,22	48,61
Notre-Dame-de-Lourdes	2 196	60 748	696 083	8,73	27,66
Saint-Alphonse-Rodriguez	2 615	119 961	2 141 871	5,88	45,87
Saint-Ambroise-de-Kildare	3 537	75 658	1 150 966	6,57	21,39
Saint-Antoine-de-Lavaltrie-P.	4 920	390 043	2 797 714	13,94	79,29
Saint-Barthélémy	2 084	54 100	1 030 973	5,25	25,96
Saint-Côme	1 949	100 276	1 296 853	7,73	51,45
Saint-Cuthbert	2 087	29 910	990 094	3,02	14,33
Saint-Damien	2 032	51 257	1 140 493	4,49	25,22
Saint-Donat	3 470	644 508	5 874 969	10,97	185,74
Sainte-Béatrix	1 724	100 737	1 090 342	9,24	58,43
Sainte-Élisabeth	1 479	74 972	891 829	8,41	50,69
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	1 613	76 857	890 679	8,63	47,65
Sainte-Geneviève-de-Berthier	2 524	53 356	987 490	5,40	21,14

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du  
Loisir (MAMSL))**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Sainte-Marcelline-de-Kildare	1 342	53 881	699 789	7,70	40,15
Sainte-Marie-Salomé	1 255	34 298	543 326	6,31	27,33
Sainte-Mélanie	2 647	65 476	1 142 068	5,73	24,74
Saint-Esprit	1 900	187 552	1 321 591	14,19	98,71
Saint-Gabriel	2 935	133 222	2 216 672	6,01	45,39
Saint-Gabriel-de-Brandon	2 672	52 250	1 122 865	4,65	19,65
Saint-Ignace-de-Loyola	1 964	47 322	914 168	5,18	24,09
Saint-Jacques	3 772	182 931	2 194 036	8,34	48,50
Saint-Jean-de-Matha	3 800	127 864	2 493 248	5,13	33,65
Saint-Joseph-de-Lanoraie	1 926	124 673	893 584	13,95	64,73
Saint-Liguori	1 907	107 019	899 827	11,89	56,12
Saint-Michel-des-Saints	2 563	103 231	2 114 091	4,88	40,28
Saint-Norbert	1 171	36 755	398 400	9,23	31,39
Saint-Paul	3 590	266 916	1 720 364	15,52	74,35
Saint-Roch-de-l'Achigan	4 574	145 227	2 301 386	6,31	31,75
Saint-Sulpice	3 473	120 326	1 452 560	8,28	34,65
Saint-Thomas	3 074	142 250	2 025 270	7,02	46,28
Saint-Zénon	1 232	75 880	979 694	7,75	61,59

**6.1.7.2.4 Des municipalités de 5 000 à 10 000 habitants (exercice financier 2002)**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

<b>Municipalités</b>	<b>Pop.</b>	<b>Budget loisir</b>	<b>Budget municipal</b>	<b>% Loisir</b>	<b>\$/Habitant</b>
Charlemagne	5 904	500 578	3 605 599	13,88	84,79
Notre-Dame-des-Prairies	7 261	605 949	5 295 533	11,44	83,45
Rawdon	9 005	405 399	6 198 150	6,54	45,02
Saint-Calixte	5 067	209 936	4 526 726	4,64	41,43
Sainte-Julienne	7 315	352 104	4 030 813	8,74	48,13
Saint-Félix-de-Valois	5 715	197 144	2 804 705	7,03	34,50

**6.1.7.2.5 Des municipalités de 10 000 à 25 000 habitants (exercice financier 2002)**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

<b>Municipalités</b>	<b>Pop.</b>	<b>Budget loisir</b>	<b>Budget municipal</b>	<b>% Loisir</b>	<b>\$/Habitant</b>
Joliette	17 994	2 074 145	32 889 701	6,31	115,27
L'Assomption	11 542	1 449 792	9 606 700	14,40	125,61
La Plaine	16 493	1 657 237	11 413 727	14,52	100,48
Lachenaie	21 564	2 091 138	18 376 041	11,38	96,97
Lavaltrie	6 537	522 105	3 480 941	15,00	79,87
Le Gardeur	18 057	1 787 059	14 329 214	12,47	98,97
Saint-Charles-Borromée	10 258	1 074 822	6 099 352	17,62	104,78
Saint-Lin-Laurentides	12 941	500 442	6 991 666	7,16	38,67

**6.1.7.2.6 Des municipalités de 25 000 habitants et plus (exercice financier 2002)**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

<b>Municipalités</b>	<b>Pop.</b>	<b>Budget loisir</b>	<b>Budget municipal</b>	<b>% Loisir</b>	<b>\$/Habitant</b>
Mascouche	29 386	3 344 694	25 045 072	13,35	113,82
Repentigny	56 126	6 815 446	43 318 490	15,73	121,43
Terrebonne	44 276	6 014 110	40 452 647	14,87	135,83

## **FAITS SAILLANTS**

### **6.2 MRC de D'Autray**

#### **6.2.1 Au plan démographique**

- ✓ La MRC de D'Autray regroupe 9.8% de la population de la région de Lanaudière et se situe au 5<sup>e</sup> rang parmi les MRC. Son poids démographique régional s'est réduit de 2% depuis 1986 (11.8%).
- ✓ La population de la MRC de D'Autray s'est accrue de 20.7% depuis 1986 soit la proportion la moins élevée des MRC de la région. La population de la région s'est accrue de 45.4% au cours de cette même période.
- ✓ En 1996, 32.4% de la population de la MRC avaient 24 ans et moins, 44.8% étaient âgés de 25 à 54 ans et 22.9% de 55 ans et plus. En 2003, les moins de 24 ans représentent 30.2% de la population de la MRC, les 25 à 54 ans 43.4% et les 55 ans et plus, 26.8%. Au cours des sept dernières années, la population des 55 ans et plus s'est accrue de plus de 3% démontrant un phénomène de vieillissement marqué de la population de la MRC de D'Autray.
- ✓ Une augmentation de l'ordre de 10.6% de la population de la MRC est prévue d'ici 2021. Selon les prévisions, le taux de croissance de la population sera relativement stable pour chaque période de 5 ans.

#### **6.2.2 Au plan de l'organisation des familles**

- ✓ En 2001, 11 145 familles étaient répertoriées sur le territoire de la MRC de D'Autray soit une proportion de 9.8% de l'ensemble des familles de la région de Lanaudière, soit la même proportion que la MRC de Montcalm. La MRC de D'Autray est celle qui, de la région, compte le moins de familles.
- ✓ Si en 1996, 49.6% des ménages de la MRC de D'Autray avaient des enfants, cette proportion est passée à 61.4% en 2001, soit la 4<sup>e</sup> plus importante proportion de la région, une augmentation de près de 12 %.
- ✓ En 1996, de toutes les familles ayant des enfants, 21.4% avaient 1 enfant, 20.3% avaient 2 enfants et 7.9% avaient 3 enfants et plus. En 2001, ces proportions sont passées à 28.5%, 20.3% et 9.9%.

- ✓ En ce qui concerne les familles de type monoparental, la proportion est passée de 10.7% en 1996 à 14.6% en 2001; ce qui la situe dans la moyenne régionale et inférieure à l'ensemble du Québec. Par ailleurs, en 2001, 76% des familles de type monoparental avaient une femme comme parent soit 2% de moins que la moyenne de la région et 4% de moins que la moyenne québécoise.

### **6.2.3 Le revenu annuel moyen des familles**

- ✓ Le revenu annuel moyen des familles de la MRC de D'Autray se situe, en 2000, à 48 229 \$ soit 8 706 \$ de moins que la moyenne des familles de la région et 11 068 \$ de moins que la moyenne des familles québécoises. Cette moyenne place la MRC de D'Autray au 4<sup>e</sup> rang des MRC de la région.
- ✓ En 2000, 13.2% des familles de la MRC de D'Autray présentaient des revenus annuels de moins de 20 000 \$, soit le 3<sup>e</sup> plus haut total de la région. La même année, la moyenne régionale se situait à 10.7% et la moyenne québécoise à 11.8%. La MRC de D'Autray présente donc une proportion plus importante de familles ayant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ que la moyenne régionale et la moyenne québécoise.
- ✓ En contrepartie, la MRC de D'Autray ne compte que 11.5% de ses ménages dont les revenus annuels dépassent 80 000 \$ soit, également, le 3<sup>e</sup> rang de la région mais à un écart de près de 9% (20.7%) de la moyenne régionale et de 11% (22.1%) de la moyenne québécoise.
- ✓ Ainsi, 44.5% des familles disposent d'un revenu annuel inférieur à 40 000 \$, la moyenne régionale se situant à 36.1% et la moyenne québécoise à 37%. Aussi, seulement 27% de ses ménages gagnent annuellement plus de 60 000 \$ comparativement à 39.2% pour la région et 39.3% pour le Québec.

### **6.2.4 Au plan des indicateurs du marché du travail**

- ✓ En 1991 et en 1996, le taux de chômage dans la MRC de D'Autray (12.1%) était supérieur à la moyenne régionale et québécoise de l'ordre de 1 à 2%. En 2001, le taux de chômage de la MRC de D'Autray est inférieur (6.4%) à la moyenne régionale (6.7%) et à la moyenne québécoise (8.2%). Malgré cette amélioration, ce taux la situe au 3<sup>e</sup> rang de la région.
- ✓ De même, le taux d'activités dans la MRC de D'Autray en 2001 se situe au 3<sup>e</sup> rang de la région à 60.6% comparativement à 65.6% pour la région et 64.2% pour le Québec. Si on compare ce taux à 1991 et 1996, les écarts entre la MRC, la région et le Québec se situent toujours à un niveau très semblable.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE D'AUTRAY**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.2.5 Au sujet des équipements**

- ✓ La MRC de D'Autray regroupe 12.2% des équipements sportifs (municipaux et privés) de la région (126).
- ✓ Dans la MRC, près de 43% des équipements sportifs se trouvent dans les municipalités de Berthierville et de Lavaltrie.
- ✓ Les patinoires extérieures (11.2%), les courts de tennis (11.2%), les terrains de soccer (11.2%) et les jeux de pétanque (21.7%) sont les équipements les plus nombreux. Certains types d'équipements sont toutefois absents : piscine intérieure, piste d'athlétisme et glace de curling par exemple.
- ✓ Le potentiel plein air et récréotouristique est important mais il demeure à développer. Toutefois, on note l'existence de 69 équipements de loisir de plein air sur le territoire de la MRC dont 59 (86%) sont de propriété municipale.
- ✓ Les municipalités de Berthierville, Lavaltrie et Lanoraie regroupent 51% des équipements de plein air de la MRC.
- ✓ De ces équipements, 32 (46%) sont des espaces verts et des terrains de jeux. Enfin, la MRC regroupe 13.1% des équipements de loisir de plein air inventoriés dans la région de Lanaudière.
- ✓ 41 équipements de loisir communautaire ont été répertoriés sur le territoire de la MRC. 36 de ceux-ci (88%) sont de propriété municipale. Ces 41 équipements représentent 16% du total des équipements de loisir communautaire de la région de Lanaudière.
- ✓ Les centres récréatifs et les chalets de services sont les équipements les plus nombreux dans cette catégorie (56%). De plus, ces centres et chalets offrent 44 salles polyvalentes dont 11 (25%) sont situées à Lavaltrie.
- ✓ Il existe assez peu d'équipements de loisir culturel dans la MRC de D'Autray. Nous en avons répertorié 29, soit 16.6% des équipements de loisir culturel de la région.
- ✓ 12 de ces 29 équipements (41.4%) sont des bibliothèques. On compte aussi 4 salles municipales d'exposition, 1 salle privée et 3 théâtres. Toutefois, on ne compte aucune salle de spectacle.

- ✓ 19 des 29 équipements de loisir culturel (66%) sont de propriété municipale.
- ✓ 18 des 29 équipements (55%) sont situés à Berthierville (5), Lavaltrie (7) et Lanoraie (6).
- ✓ Dans la MRC de D’Autray, les municipalités utilisent 71% de leurs écoles pour des équipements intérieurs et 41% pour des équipements extérieurs. Pour la région, ces proportions sont respectivement de 86% et de 65%.
- ✓ Les gymnases et les salles polyvalentes représentent plus de 80% des équipements utilisés dans les espaces intérieurs des écoles.
- ✓ Il y a une rareté de lieux de pratiques multidisciplinaires.
- ✓ On note une absence de ressources pour le développement de nouvelles infrastructures et d’activités nouvelles.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE D'AUTRAY**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.2.6 Au sujet des ressources humaines**

- ✓ En ce qui concerne les emplois municipaux permanents dans le secteur du loisir, la MRC de D'Autray en revendique 10, soit 4.1% de cette catégorie d'emplois pour l'ensemble de la région. La masse salariale de cette catégorie représente 3.7% de la masse salariale de la région à cet égard.
- ✓ Du côté des emplois temporaires, surnuméraires et contractuels, on en dénombre un total de 74 pour une masse salariale représentant 5.8% de la masse salariale totale de cette catégorie d'emplois. 47 de ces emplois (64%) sont des emplois dans les camps de jour et terrains de jeux.
- ✓ Globalement, la MRC offre un total de 84 emplois municipaux en loisir (5.9% du total de la région) dont 10 de type permanent (12% des emplois de la MRC en loisir) et une masse salariale globale de 478 800\$ soit une proportion de 4.6% de la masse salariale de la région.
- ✓ Du côté des bénévoles, la MRC de D'Autray compte sur un total de 179 organismes (14.5% des organismes de la région) et un total de 2 152 bénévoles, soit 9.7% des bénévoles en loisir de la région.
- ✓ 80% des organismes bénévoles de la MRC sont installés à Berthierville (45%), Lavaltrie (18%) et Lanoraie (17%).
- ✓ De même, 88% des bénévoles proviennent des mêmes municipalités. Les municipalités de Saint-Barthélémy, Saint-Gabriel (ville et paroisse) et Sainte-Geneviève-de-Berthier ne nous en ont déclaré aucun.
- ✓ Dans la MRC de D'Autray, l'implication des bénévoles est marquée dans les secteurs communautaires et d'entraide, du sport et des activités de loisir culturel qui regroupent plus de 90% des bénévoles et 70% des organismes.
- ✓ Bien que l'implication des bénévoles soit importante, on note que la relève est plus difficile à recruter.

- ✓ Il manque de professionnels en loisir au sein des municipalités de la MRC et cela a un impact important sur :
  - L'encadrement des bénévoles;
  - La concertation entre les intervenants du milieu;
  - La planification et l'organisation de la programmation (offre d'activités à la population).

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE D'AUTRAY**

### **6.2.7 Au sujet des ressources financières**

#### **6.2.7.1 Réalité budgétaire 2002**

- ✓ Le pourcentage du budget des municipalités investi dans le secteur du loisir est passé de 7.1% à 7.3% entre les années 2000 et 2002.
- ✓ La ville de Lavaltrie est celle dont le pourcentage de son budget consacré au loisir est le plus élevé avec 15% en 2002, soit 2 fois plus que la moyenne des municipalités de la MRC.
- ✓ 11 des 16 municipalités de la MRC investissaient un plus faible pourcentage de leur budget municipal en loisir que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002, dont 4 à moins de 5%. 13 des municipalités se situaient à une proportion inférieure à la moyenne régionale qui, pour cette période, se situait à 9.6%.
- ✓ Entre les années 2000 et 2002, 6 municipalités ont réduit leur pourcentage de budget affecté au secteur du loisir et 7 des municipalités de la MRC ont réduit leur budget réel au cours de la même période.
- ✓ Par ailleurs, entre les années 2000 et 2002, le montant d'argent par habitant (per capita) investi en loisir par les municipalités de la MRC est passé de 39.69\$ à 42.19\$, soit une augmentation de 6.3%.
- ✓ La ville de Berthierville a investi, en 2002, 133.79\$ par habitant et la municipalité de Saint-Cuthbert, 14.33\$, soit la plus faible de la MRC.
- ✓ 9 des 16 municipalités de la MRC investissaient moins que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (42.19\$) et 14 municipalités investissaient moins que la moyenne des municipalités de la région de Lanaudière (67.70\$).
- ✓ Toutefois, 8 des 16 municipalités ont augmenté leur per capita entre les années 2000 et 2002 dont certaines de façon substantielle.
- ✓ En 2002, les municipalités de la MRC de D'Autray se situaient au 4<sup>e</sup> rang de la région par rapport au pourcentage du budget accordé au loisir et au 5<sup>e</sup> rang en regard du montant par habitant (per capita).
- ✓ En 2002, le budget total des municipalités de la MRC investi dans le secteur du loisir atteint 1 885 899\$, soit une diminution de 2% par rapport à 2000. C'est la seule MRC dont le budget total a diminué.

- ✓ Ce budget représente 5.4% du budget total des municipalités de la région de Lanaudière en 2002. Il était de 5.8% en l'an 2000.

*Notes complémentaires*


**MRC DE D'AUTRAY**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

**6.2.7.2 Dépenses loisir et culture**

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 500 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Saint-Cléophas-de-Brandon	286	4 829	124 038	3,89	16,88

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 500 À 1 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
La Visitation-de-l'Île-Dupas	584	9 925	287 234	3,46	16,99
Saint-Didace	618	31 239	519 331	6,02	50,55

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 1 000 À 5 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Berthierville	4 162	556 845	3 798 301	14,66	133,79
Lanoraie D'Autray	2 012	62 284	1 068 784	5,83	30,96
Mandeville	1 895	92 112	1 276 133	7,22	48,61
Saint-Antoine-de-Lavaltrie	4 920	390 043	2 797 714	13,94	79,29
Saint-Barthélémy	2 084	54 100	1 030 973	5,25	25,96
Saint-Cuthbert	2 087	29 910	990 094	3,02	14,33
Sainte-Élisabeth	1 479	74 972	891 829	8,41	50,69

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Sainte-Geneviève-de-Berthier	2 524	53 356	987 490	5,40	21,14
Saint-Gabriel	2 935	133 222	2 216 672	6,01	45,39
Saint-Gabriel-de-Brandon	2 672	52 250	1 122 865	4,65	19,65
Saint-Ignace-de-Loyola	1 964	47 322	914 168	5,18	24,09
Saint-Joseph-de-Lanoraie	1 926	124 673	893 584	13,95	64,73
Saint-Norbert	1 171	36 755	398 400	9,23	31,39

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 10 000 À 25 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Lavaltrie	6 537	522 105	3 480 941	15,00	79,87

### 6.2.8 **Préambule**

#### **DES VALEURS À VÉHICULER DES ACTIONS À PRIORISER AUTRES CONSTATS**

L'invitation lancée par Loisir et Sport Lanaudière, tant aux municipalités qu'au milieu de l'éducation à participer à des rencontres de consultation, aura permis non seulement de valider le portrait mais aussi d'identifier, selon la connaissance de chacun, des **valeurs qui devraient être véhiculées, des actions à prioriser** ainsi qu'un ensemble d'autres constats.

Sans être décisionnelles, ces rencontres donnent des indices qui doivent être considérés lors de l'implantation d'infrastructures, de la mise sur pied de programmation, d'offres de service...

**Le loisir... une nécessité!**

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE D'AUTRAY**

**VOLET LOISIR**

**6.2.8.1 Valeurs à véhiculer**

- ✓ L'accessibilité aux familles à revenus faibles;
- ✓ La pratique familiale et récréative prioritaire à l'excellence;
- ✓ La décentralisation des lieux de pratique dans les localités;
- ✓ L'accès à des activités nécessitant un minimum d'encadrement.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE D'AUTRAY**

**VOLET LOISIR**

**6.2.8.2 Actions à prioriser**

- ✓ Mise en place d'un groupe de travail afin d'assurer le maintien de l'accessibilité aux locaux scolaires;
- ✓ Revendication auprès du gouvernement pour assurer la mise en place d'un programme favorisant l'embauche de professionnels du loisir dans les municipalités;
- ✓ Sensibilisation auprès de la MRC pour que celle-ci se dote d'une stratégie de développement en matière de plein air et de récréotourisme.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE D'AUTRAY**

**VOLET LOISIR**

**6.2.8.3 Autre constat**

- ✓ Considérant l'étendue du territoire de la MRC et les pôles de services, le transport pose des difficultés importantes à l'égard de l'accessibilité à la pratique.

## **FAITS SAILLANTS**

### **6.3 MRC de Joliette**

#### **6.3.1 Au plan démographique**

- ✓ La MRC de Joliette représente 13.9% de la population de la région de Lanaudière et est au 4<sup>e</sup> rang des MRC au plan de la population de la région. Son poids démographique régional s'est réduit de 2% depuis 1986 (15.9%).
- ✓ La population de la MRC de Joliette s'est accrue de 26.5% depuis 1986 soit la 2<sup>e</sup> proportion la moins élevée des MRC de la région. La population de la région s'est accrue, de son côté, de 45.4% au cours de cette même période.
- ✓ En 1996, 32.5% de la population de la MRC avaient 24 ans et moins, 45.4% étaient âgés de 25 à 54 ans et 22.1% de 55 ans et plus. En 2003, les moins de 24 ans représentaient 29.3% de la population de la MRC, les 25 à 54 ans 43.2% et les 55 ans et plus, 27.5%.
- ✓ Au cours des sept dernières années, la population des 55 ans et plus s'est accrue de plus de 5% pendant que la population des moins de 24 ans diminuait de 3.2%, tendant à démontrer un phénomène de vieillissement marqué de la population de la MRC de Joliette.
- ✓ Une augmentation de l'ordre de 3.7% de la population de la MRC est prévue d'ici 2021. Selon les prévisions, le taux de croissance de la population sera relativement stable pour chaque période de 5 ans. Pour la même période, la population de la région de Lanaudière devrait augmenter de l'ordre de 11.3%. La MRC de Joliette verra donc son poids démographique se réduire au cours des 15 prochaines années.

#### **6.3.2 Au plan de l'organisation des familles**

- ✓ En 2001, 15 260 familles étaient répertoriées sur le territoire de la MRC de Joliette soit une proportion de 13.5% de l'ensemble des familles de la région de Lanaudière. La MRC de Joliette est donc celle qui, de la région, compte le 3<sup>e</sup> plus haut total de familles sur son territoire.
- ✓ Si en 1996, 45.9% des ménages de la MRC de Joliette avaient des enfants, cette proportion est passée à 62.1% en 2001, soit la 3<sup>e</sup> plus importante proportion de la région, une augmentation de près de 17 %.
- ✓ En 1996, de toutes les familles ayant des enfants, 20.9% avaient 1 enfant, 18.7% avaient 2 enfants et 6.3% avaient 3 enfants et plus. En 2001, ces proportions sont passées à 30.4%, 18.7% et 7.5%.

- ✓ En ce qui concerne les familles de type monoparental, la proportion est passée de 12.2% en 1996 à 13.8% en 2001; ce qui la situe en deçà de la moyenne régionale et de la moyenne du Québec. Par ailleurs, en 2001, 81% (la plus grande proportion des MRC de la région) des familles de type monoparental avaient une femme comme parent soit 3% de plus que la moyenne de la région et 1% de plus que la moyenne québécoise.

### **6.3.3 Le revenu annuel moyen des familles**

- ✓ Le revenu annuel moyen des familles de la MRC de Joliette se situe, en 2000, à 54 333 \$ soit 2 600 \$ de moins que la moyenne des familles de la région et 5 000 \$ de moins que la moyenne des familles québécoises. Cette moyenne place la MRC de Joliette au 3<sup>e</sup> rang des MRC de la région.
- ✓ En 2000, 12.6% des familles de la MRC de Joliette avaient des revenus annuels inférieurs à 20 000 \$ soit le 4<sup>e</sup> plus haut total de la région. La même année, la moyenne régionale se situait à 10.7% et la moyenne québécoise à 11.8%. La MRC de Joliette présente donc une proportion plus importante de familles ayant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ que la moyenne régionale et la moyenne québécoise.
- ✓ En contrepartie, la MRC de Joliette compte 19.1% de ses ménages dont les revenus annuels dépassent 80 000 \$ soit le 3<sup>e</sup> rang de la région et a un écart de plus de 1% (20.7%) de la moyenne régionale et de 3% (22.1%) de la moyenne québécoise.
- ✓ Ainsi, 32.6% des familles disposent d'un revenu annuel inférieur à 40 000 \$, la moyenne régionale se situant à 36.1% et la moyenne québécoise à 37%. Aussi, 34.5% de ses ménages gagnent annuellement plus de 60 000 \$ comparativement à 39.2% pour la région et 39.3% pour le Québec.

### **6.3.4 Au plan des indicateurs du marché du travail**

- ✓ En 1996, le taux de chômage dans la MRC de Joliette (11.2%) était supérieur à la moyenne régionale (10.6%) et inférieur à la moyenne québécoise (11.8%). En 2001, le taux de chômage de la MRC de Joliette est supérieur (8.2%) à la moyenne régionale (6.7%) et identique à la moyenne québécoise (8.2%). Malgré cette amélioration, ce taux la situe au 3<sup>e</sup> rang de la région.
- ✓ De même, le taux d'activités dans la MRC de Joliette en 2001 se situe au 3<sup>e</sup> rang de la région à 61.9% comparativement à 65.6% pour la région et 64.2% pour le Québec. Si on compare ce taux à 1991 et 1996, il a diminué continuellement passant de 64.2% (1991) à 62.3% (1996).

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE JOLIETTE**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.3.5 Au sujet des équipements**

- ✓ La MRC de Joliette regroupe 18.5% des équipements sportifs (municipaux et privés) de la région (190).
- ✓ Dans la MRC, près de 63% des équipements sportifs se trouvent dans les municipalités de Joliette et de Saint-Charles-Borromée.
- ✓ Les patinoires extérieures (9.9%), les courts de tennis (15.7%), les terrains de soccer (9.4%), les terrains de balle-molle et de baseball (11%) et les jeux de pétanque (11%) sont les équipements les plus nombreux. On note qu'il n'y a pas de piste d'athlétisme. Aussi, il n'y a que deux arénas et une seule piscine intérieure.
- ✓ Il y a un besoin pour un centre multisports.
- ✓ Le potentiel naturel, en particulier les rivières, est bien mis en valeur et utilisé à des fins récréatives. Aussi, on note l'existence de 88 équipements de loisir de plein air sur le territoire de la MRC dont 78 (87.6%) sont de propriété municipale.
- ✓ Les municipalités de Joliette, Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies regroupent plus de 55% des équipements de plein air de la MRC.
- ✓ De ces équipements, 45 (51%) sont des espaces verts et des terrains de jeux. 6 des municipalités de la MRC (60%) ont des sentiers de ski de fond. Enfin, la MRC regroupe 16.7% des équipements de loisir de plein air inventoriés dans la région de Lanaudière.
- ✓ Il y a un besoin de relier en réseau les pistes cyclables.
- ✓ 38 équipements de loisir communautaire ont été répertoriés sur le territoire de la MRC. 29 de ceux-ci (76%) sont de propriété municipale. Ces 38 équipements représentent 14.8% du total des équipements de loisir communautaire de la région de Lanaudière.
- ✓ Les centres récréatifs et les chalets de services et les sous-sols d'églises sont les équipements les plus nombreux dans cette catégorie (79%). De plus, ces centres et chalets offrent 27 salles polyvalentes dont 8 (30%) sont situées à Saint-Charles-Borromée.

- ✓ Il existe 34 équipements de loisir culturel dans la MRC de Joliette selon l'inventaire complété, soit 19.4% des équipements de loisir culturel de la région.
- ✓ 10 des 38 équipements (26%) sont des bibliothèques. On compte aussi 4 écoles de danse et 4 écoles de musique. De plus on compte 3 salles de spectacle.
- ✓ Le réseau de bibliothèque est intéressant bien que déficient en terme de localisation dans certains cas.
- ✓ 15 des 38 équipements de loisir culturel (39.5%) sont situés à Joliette.
- ✓ Dans la MRC de Joliette, les municipalités utilisent 73.7% de leurs écoles pour des équipements intérieurs et les équipements extérieurs. Pour la région, ces proportions sont respectivement de 86% (intérieurs) et de 65% (extérieurs). Par contre, 4 des municipalités n'en font aucune utilisation.
- ✓ Les gymnases et les salles polyvalentes représentent plus de 86% des équipements utilisés dans les espaces intérieurs des écoles. Les terrains de soccer constituent 40% des équipements extérieurs utilisés. Seulement 3 des municipalités de la MRC utilisent les sites extérieurs des écoles.
- ✓ Enfin, dans le dossier des ressources physiques, il y a relativement peu d'équipements à vocation régionale malgré le pôle de services que représente Joliette au sein de la MRC.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE JOLIETTE**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.3.6 Au sujet des ressources humaines**

- ✓ En ce qui concerne les emplois municipaux permanents dans le secteur du loisir, la MRC de Joliette en revendique 34, soit 14% de cette catégorie d'emplois pour l'ensemble de la région. La masse salariale de cette catégorie représente 13.3% de la masse salariale de la région à cet égard. Notons que 6 des municipalités de la MRC offrent des emplois permanents (60%).
- ✓ Du côté des emplois temporaires, surnuméraires et contractuels, on en dénombre un total de 183 (15.5%) pour une masse salariale représentant 11.2% de la masse salariale totale de cette catégorie d'emplois. 98 de ces emplois (54%) sont des emplois dans les camps de jour et terrains de jeux.
- ✓ Globalement, la MRC offre un total de 217 emplois municipaux en loisir (15.2% du total de la région) dont 34 de type permanent (15.7% des emplois de la MRC en loisir) et une masse salariale globale de 1 306 839\$ soit une proportion de 12.5% de la masse salariale de la région.
- ✓ Du côté des bénévoles, la MRC de Joliette compte un total de 195 organismes (15.8% des organismes de la région) et un total de 2 582 bénévoles, soit 11.7% des bénévoles en loisir de la région.
- ✓ 49% des organismes bénévoles de la MRC sont installés à Joliette (95) pour 38% des bénévoles.
- ✓ Dans la MRC de Joliette, l'implication des bénévoles est marquée dans les secteurs communautaires et d'entraide, du sport et des activités de loisir culturel qui regroupent plus de 74% des bénévoles et aussi 74% des organismes.
- ✓ Le loisir culturel est assumé, en bonne partie, par des organismes sans but lucratif et des bénévoles.
- ✓ Bien que l'implication des bénévoles soit importante, on constate un besoin afin de mieux les supporter et les encadrer.

*Notes complémentaires*


**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE JOLIETTE**

**6.3.7 Au sujet des ressources financières**

**6.3.7.1 Réalité budgétaire 2002**

- ✓ Le pourcentage du budget des municipalités investi dans le secteur du loisir est passé de 9.9% à 10.7% entre les années 2000 et 2002, soit au-delà de la moyenne des municipalités de la région de Lanaudière.
- ✓ Les municipalités de Crabtree et Saint-Charles-Borromée sont celles dont le pourcentage de leur budget consacré au loisir est le plus élevé avec 17.6% en 2002.
- ✓ 6 des 11 municipalités de la MRC investissaient un plus faible pourcentage de leur budget municipal en loisir que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 et 5 des 11 municipalités se situaient également à une proportion inférieure à la moyenne régionale qui, pour cette période, était de 9.6%.
- ✓ Entre les années 2000 et 2002, 6 des 11 municipalités ont réduit leur pourcentage de budget affecté au secteur du loisir et 6 municipalités de la MRC ont aussi réduit leur budget réel au cours de la même période.
- ✓ Par ailleurs, entre les années 2000 et 2002, le montant d'argent par habitant (per capita) investi en loisir par les municipalités de la MRC est passé de 61.95\$ à 67.78\$, soit une augmentation de 9.4%.
- ✓ La ville de Joliette et la municipalité de Crabtree ont respectivement investi, en 2002, 115.27\$ et 126.72\$ par habitant et Saint-Ambroise-de-Kildare, 21.39\$.
- ✓ 6 des 11 municipalités de la MRC investissaient moins que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (67.78\$) et que la moyenne des municipalités de la région de Lanaudière (67.70\$).
- ✓ Seulement 4 des 11 municipalités ont augmenté leur investissement per capita entre les années 2000 et 2002.
- ✓ En 2002, les municipalités de la MRC de Joliette se situaient au 3<sup>e</sup> rang de la région par rapport au pourcentage du budget accordé au loisir et en regard du montant par habitant (per capita).

- ✓ En 2002, le budget total des municipalités de la MRC investi dans le secteur du loisir atteint 4 741 285\$, soit une augmentation de 3.1% par rapport à l'an 2000.
- ✓ Ce budget représente 13.6% du budget total des municipalités de la région de Lanaudière en loisir pour 2002. Il était de 13.8% en l'an 2000.

*Notes complémentaires*


**MRC DE JOLIETTE**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

**6.3.7.2 Dépenses loisir et culture**

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 500 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Saint-Pierre-Village	352	18 715	185 122	10,11	53,17

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 1 000 À 5 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Crabtree	3 425	434 023	2 460 918	17,64	126,72
Notre-Dame-de-Lourdes	2 196	60 748	696 083	8,73	27,66
Saint-Ambroise-de-Kildare	3 537	75 658	1 150 966	6,57	21,39
Sainte-Mélanie	2 647	65 476	1 142 068	5,73	24,74
Saint-Paul	3 590	266 916	1 720 364	15,52	74,35
Saint-Thomas	3 074	142 250	2 025 270	7,02	46,28

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 5 000 À 10 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Notre-Dame-des-Prairies	7 261	605 949	5 295 533	11,44	83,45

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 10 000 À 25 000  
HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

<b>Municipalités</b>	<b>Pop.</b>	<b>Budget loisir</b>	<b>Budget municipal</b>	<b>% Loisir</b>	<b>\$/Habitant</b>
Joliette	17 994	2 074 145	32 889 701	6,31	115,27
Saint- Charles- Borromée	10 258	1 074 822	6 099 352	17,62	104,78

### 6.3.8 **Préambule**

#### **DES VALEURS À VÉHICULER DES ACTIONS À PRIORISER AUTRES CONSTATS**

L'invitation lancée par Loisir et Sport Lanaudière, tant aux municipalités qu'au milieu de l'éducation à participer à des rencontres de consultation, aura permis non seulement de valider le portrait mais aussi d'identifier, selon la connaissance de chacun, des **valeurs qui devraient être véhiculées, des actions à prioriser** ainsi qu'un ensemble d'autres constats.

Sans être décisionnelles, ces rencontres donnent des indices qui doivent être considérés lors de l'implantation d'infrastructures, de la mise sur pied de programmation, d'offres de service...

**Le loisir... une nécessité!**

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE JOLIETTE**

**VOLET LOISIR**

**6.3.8.1 Valeurs à véhiculer**

- ✓ Investir dans le développement d'équipements supralocaux;
- ✓ Favoriser le développement d'équipements polyvalents;
- ✓ Promouvoir une pratique la moins encadrée possible et favoriser l'accès aux activités en particulier pour les familles à revenus modestes.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE JOLIETTE**

**VOLET LOISIR**

**6.3.8.2 Actions à prioriser**

- ✓ Relier les pistes cyclables en réseaux;
- ✓ Réaliser une étude auprès des organismes de loisir en regard de leurs besoins et des supports que les municipalités peuvent améliorer, planifier et augmenter;
- ✓ Promouvoir la présence de professionnels en loisir dans chacune des municipalités.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE JOLIETTE**

**VOLET LOISIR**

**6.3.8.3 Autre constat**

- ✓ La commission scolaire est à revoir ses protocoles d'ententes avec les municipalités du territoire.

## **FAITS SAILLANTS**

### **6.4 MRC de L'Assomption**

#### **6.4.1 Au plan démographique**

- ✓ La MRC de L'Assomption regroupe 26.4% de la population de la région de Lanaudière et est la 2<sup>e</sup> plus peuplée de la région.
- ✓ La population de la MRC s'est accrue de 45.3% de 1986 à 2003 mais a diminué de 0.2% entre 2002 et 2003. Toutefois, son poids démographique régional s'est maintenu à un niveau identique entre 1986 et 2003.
- ✓ En 1996, 35.8% de la population de la MRC avaient 24 ans et moins, 49.4% étaient âgés de 25 à 54 ans et 14.8% de 55 ans et plus. En 2003, les moins de 24 ans représentaient 32.8% de la population de la MRC, les 25 à 54 ans 46.4% et les 55 ans et plus, 20.3%. Le phénomène du vieillissement de la population se remarque donc dans la MRC de L'Assomption.
- ✓ Une augmentation de la population de la MRC de l'ordre de 6.8% est prévue d'ici 2021 comparativement à une augmentation de la population régionale de l'ordre de 11.3%. Aussi, de 5 ans en 5 ans, la proportion d'augmentation de la population de la MRC diminuera constamment passant de 2.6% à 0.9%.

#### **6.4.2 Au plan de l'organisation familiale**

- ✓ En 2001, 30 645 familles étaient répertoriées sur le territoire de la MRC de L'Assomption soit une proportion de 27% de l'ensemble des familles de la région de Lanaudière.
- ✓ Si en 1996 58% des ménages de la MRC avaient des enfants, cette proportion s'est accrue à 66.5% en 2001, le 2<sup>e</sup> plus haut pourcentage de la région derrière la MRC Les Moulins.
- ✓ En 1996, de toutes les familles ayant des enfants, 24% avaient un enfant, 26% 2 enfants, et 8% 3 enfants et plus. En 2001, ces proportions sont passées à 28%, 26% et 9.2%.
- ✓ En regard des familles de type monoparental, la proportion est passée de 10.1% en 1996 à 17.9% en 2001, soit 3.5% de plus que la moyenne régionale et 1.3% de plus que la moyenne québécoise. 79% des familles monoparentales de la MRC de L'Assomption avaient une femme comme chef de famille, contre 78% pour la région et 80% pour le Québec.

### **6.4.3 Le revenu annuel moyen des familles**

- ✓ Le revenu annuel moyen des familles de la MRC de L'Assomption se situe, en 2000, à 65 797 \$ soit 9 200 \$ de plus que la moyenne des familles de la région et 6 500 \$ de plus que la moyenne québécoise. Il s'agit de la moyenne la plus élevée des MRC de la région, à près de 5 000 \$ de plus que la 2<sup>e</sup>.
- ✓ La MRC de L'Assomption revendiquait en 2000, la plus faible proportion de la région en ce qui concerne le nombre de familles dont les revenus sont inférieurs à 20 000 \$ (7.5% comparativement à 10.7% pour l'ensemble de la région et 11.8% pour l'ensemble du Québec). En contrepartie, elle revendique la plus grande proportion de familles dont les revenus annuels sont supérieurs à 80 000 \$ (29.1% comparativement à 20.7% pour la région et 22.1% pour le Québec).
- ✓ Globalement, 50% des familles comptaient sur un revenu annuel de plus de 60 000 \$ pour la même période contre 39% pour l'ensemble de la région. De même, la proportion des familles comptant sur un revenu annuel de moins de 40 000 \$ se situait à 26.8% pour la MRC de L'Assomption comparativement à 36.1% pour l'ensemble de la région.

### **6.4.4 Au plan des indicateurs du marché du travail**

- ✓ De 1996 à 2001, la MRC de L'Assomption a toujours présenté le plus faible taux de chômage annuel en région soit 9.2% en 1991, 8.3% en 1996 et 5% en 2001. Au cours des mêmes périodes, le taux annuel moyen de la région a évolué de 10.3% à 10.6% et à 6.7% et celui du Québec de 12.1% à 11.8% et à 8.2%.
- ✓ De même, le taux d'activités de la population de la MRC de L'Assomption s'est toujours tenu au haut de l'échelle à 72.1% en 1991, 69.4% en 1996 et 69.7% en 2001. Pour les mêmes périodes, le taux de la région a évolué de 65.8% en 1991, 64.5% en 1996 et 65.6% en 2001.

#### *Notes complémentaires*


**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE L'ASSOMPTION**

**VOLET LOISIR**

**6.4.5 Au sujet des équipements**

- ✓ La MRC de L'Assomption regroupe 23.7% des équipements sportifs (municipaux et privés) de la région (244) dont 26% des terrains extérieurs de la région.
- ✓ Dans la MRC, près de 68% des équipements sportifs se trouvent dans la municipalité de Repentigny et 14% dans la municipalité de L'Assomption. Des 244 équipements sportifs inventoriés, 226 (93%) sont de propriété municipale.
- ✓ Les patinoires extérieures (13.5%), les courts de tennis (16%), les terrains de soccer (13.5%), les terrains de balle-molle et de baseball (13.5%) sont les équipements les plus nombreux. Certains types d'équipements sont toutefois absents : glace de curling et piste d'athlétisme par exemple. Aussi, il y a deux arénas qui sont de propriété privée et trois piscines intérieures dont une à L'Assomption et deux à Repentigny.
- ✓ Il y a un besoin exprimé pour un centre multisports.
- ✓ La MRC présente un fort potentiel plein air en matière d'espaces verts et de plans d'eau. Cependant, peu d'espaces de cette nature sont aménagés et accessibles à la population.
- ✓ On note la présence de 78 équipements de loisir de plein air sur le territoire de la MRC dont 75 (96%) sont de propriété municipale.
- ✓ La municipalité de Repentigny regroupe à elle seule plus de 54% des équipements de plein air de la MRC.
- ✓ Des équipements de plein air de la MRC, 63% sont des espaces verts et des terrains de jeux. On y inventorie également 9 glissades dont 8 à Repentigny. Enfin, la MRC regroupe 14.8% des équipements de loisir de plein air inventoriés dans la région de Lanaudière.
- ✓ 37 équipements de loisir communautaire ont été répertoriés sur le territoire de la MRC. 34 de ceux-ci (92%) sont de propriété municipale. Ces 37 équipements représentent 14.5% du total des équipements de loisir communautaire de la région de Lanaudière. Les municipalités de Repentigny (48.6%) et de L'Assomption (24.3%) regroupent 73% de ce type d'équipements sur le territoire de la MRC.

- ✓ Les centres récréatifs et les chalets de services sont les équipements les plus nombreux dans cette catégorie (76%). De plus, ces centres et chalets offrent 26 salles polyvalentes dont 17 (65%) sont situées à Repentigny.
- ✓ Il existe 33 équipements de loisir culturel dans la MRC de L'Assomption selon l'inventaire complété, soit 18.9% des équipements de loisir culturel de la région. 16 de ces équipements sont de propriété municipale et 17 de propriété privée.
- ✓ 7 des 33 équipements (21%) sont des bibliothèques. On compte aussi 4 écoles de danse et 4 écoles de musique (24% des équipements). De plus on compte 5 salles de spectacle dont 3 sont de propriété privée et 5 théâtres en plein air (15% des équipements) et 1 théâtre privé.
- ✓ Dans la MRC de L'Assomption, les municipalités utilisent 84.4% de leurs écoles pour des équipements intérieurs et les équipements extérieurs. Pour la région, ces proportions sont respectivement de 86% (intérieurs) et de 65% (extérieurs). Par contre, une des municipalités n'en fait aucune utilisation (Saint-Sulpice).
- ✓ Les gymnases et les salles polyvalentes représentent plus de 68% des équipements utilisés dans les espaces intérieurs des écoles. Seulement 10 équipements extérieurs des écoles sont utilisés par 2 des municipalités de la MRC (L'Épiphanie et Repentigny).
- ✓ Il y a des besoins exprimés pour des locaux adéquats en ce qui a trait à l'entreposage, la tenue d'activités, des lieux de création et de diffusion.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE L'ASSOMPTION**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.4.6 Au sujet des ressources humaines**

- ✓ En ce qui concerne les emplois municipaux permanents dans le secteur du loisir, la MRC de L'Assomption en revendique 52, soit 21.4% de cette catégorie d'emplois pour l'ensemble de la région. La masse salariale de cette catégorie représente 25.5% de la masse salariale de la région à cet égard. Notons que 4 des municipalités de la MRC offrent des emplois permanents (67%) et que les 2 municipalités de L'Épiphanie se sont unies en un seul service de loisir.
- ✓ Du côté des emplois temporaires, surnuméraires et contractuels, on en dénombre un total de 398 (33.7% de la région) pour une masse salariale représentant 39.7% de la masse salariale totale de cette catégorie d'emplois. 105 de ces emplois (26.4%) sont des emplois dans les camps de jour et terrains de jeux et 11.6% dans les secteurs sport et aquatique.
- ✓ Globalement, la MRC offre un total de 450 emplois municipaux en loisir (31.6% du total de la région) dont 52 de type permanent (11.6% des emplois de la MRC en loisir) et une masse salariale globale de 3 304 951\$ soit une proportion de 31.5% de la masse salariale de la région.
- ✓ Du côté des bénévoles, la MRC de L'Assomption compte sur un total de 267 organismes (21.6% des organismes de la région) et un total de 8 356 bénévoles, soit 37.7% des bénévoles en loisir de la région.
- ✓ 60.3% des organismes bénévoles de la MRC sont installés à Repentigny (161) pour 88% des bénévoles.
- ✓ Dans la MRC de L'Assomption, l'implication des bénévoles est marquée dans les secteurs communautaires et d'entraide, du sport et des activités de loisir culturel qui regroupent plus de 75% des bénévoles et aussi 78% des organismes.
- ✓ Bien que l'implication des bénévoles soit importante, on constate un besoin afin de mieux les supporter et les encadrer. On note un essoufflement des bénévoles dû principalement aux exigences normatives en sport.
- ✓ Il y a un besoin d'animateurs terrain pour la clientèle des adolescents.

- ✓ Le loisir offre des occasions d'emplois pour les jeunes mais peu en loisir culturel.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE L'ASSOMPTION**

### **6.4.7 Au sujet des ressources financières**

#### **6.4.7.1 Réalité budgétaire 2002**

- ✓ Le pourcentage du budget des municipalités investi dans le secteur du loisir est passé de 11.6% à 12.3% entre les années 2000 et 2002.
- ✓ Les villes de L'Épiphanie et de Repentigny sont celles dont le pourcentage de leur budget consacré au loisir est le plus élevé avec respectivement 14.8% et 15.7% en 2002.
- ✓ 5 des 7 municipalités de la MRC investissaient un plus fort pourcentage de leur budget municipal en loisir que la moyenne des municipalités de la MRC (12.3%) en 2002. 4 des municipalités ont vu leur pourcentage de budget consacré au loisir réduire entre 2000 et 2002 et 2 des municipalités se situaient à une proportion inférieure à la moyenne régionale qui, pour cette période, était de 9.6%.
- ✓ Entre les années 2000 et 2002, 3 des 7 municipalités ont augmenté leur budget réel en loisir.
- ✓ Par ailleurs, entre les années 2000 et 2002, le montant d'argent par habitant (per capita) investi en loisir par les municipalités de la MRC est passé de 73.06\$ à 82.87\$, soit une augmentation de 13.4% comparativement à 8% pour la moyenne régionale.
- ✓ Les villes de L'Assomption et de Repentigny ont investi, en 2002, respectivement 125.61\$ et 121.43\$ par habitant et se situent bien au-delà de la moyenne des municipalités de la région mais inférieure à la moyenne de l'ensemble des municipalités du Québec.
- ✓ 5 des 7 municipalités de la MRC investissaient plus que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (82.87\$) et que la moyenne des municipalités de la région de Lanaudière (67.70\$).
- ✓ De même, 4 municipalités ont augmenté leur investissement per capita entre les années 2000 et 2002.
- ✓ En 2002, les municipalités de la MRC de L'Assomption se situaient au 2<sup>e</sup> rang de la région par rapport au pourcentage du budget accordé au loisir et en regard du montant par habitant (per capita).

- ✓ En 2002, le budget total des municipalités de la MRC investi dans le secteur du loisir atteint 11 120 911\$, soit une augmentation de 11% par rapport à l'an 2000.
- ✓ Ce budget représente 31.9% du budget total des municipalités de la région de Lanaudière en loisir pour 2002. Il était de 30.1% en l'an 2000.

*Notes complémentaires*


**MRC DE L'ASSOMPTION**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

**6.4.7.2 Dépenses loisir et culture**

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 1 000 À 5 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
L'Épiphanie-Paroisse	2 866	79 417	1 250 622	6,35	27,71
L'Épiphanie-Ville	4 237	368 293	2 484 146	14,83	86,92
Saint-Sulpice	3 473	120 326	1 452 560	8,28	34,65

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 5 000 À 10 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Charlemagne	5 904	500 578	3 605 599	13,88	84,79

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 10 000 À 25 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
L'Assomption	11 542	1 449 792	9 606 700	14,40	125,61
Le Gardeur	18 057	1 787 059	14 329 214	12,47	98,97

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 25 000 HABITANTS ET PLUS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Repentigny	56 126	6 815 446	43 318 490	15,73	121,43

#### **6.4.8 Préambule**

##### **DES VALEURS À VÉHICULER DES ACTIONS À PRIORISER AUTRES CONSTATS**

L'invitation lancée par Loisir et Sport Lanaudière, tant aux municipalités qu'au milieu de l'éducation à participer à des rencontres de consultation, aura permis non seulement de valider le portrait mais aussi d'identifier, selon la connaissance de chacun, des **valeurs qui devraient être véhiculées, des actions à prioriser** ainsi qu'un ensemble d'autres constats.

Sans être décisionnelles, ces rencontres donnent des indices qui doivent être considérés lors de l'implantation d'infrastructures, de la mise sur pied de programmation, d'offres de service...

**Le loisir... une nécessité!**

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE L'ASSOMPTION**

**VOLET LOISIR**

**6.4.8.1 Valeurs à véhiculer**

- ✓ Investir dans la famille et les activités de masse;
- ✓ Prioriser l'aménagement d'espaces en milieu naturel, les accès publics à l'eau et les équipements pour le loisir culturel;
- ✓ Favoriser une plus grande accessibilité aux équipements sur l'ensemble du territoire;
- ✓ Assurer un meilleur support aux bénévoles;
- ✓ Planifier en fonction des besoins des jeunes (adolescents).

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE L'ASSOMPTION**

**VOLET LOISIR**

**6.4.8.2 Actions à prioriser**

- ✓ Réunir les permanents en loisir de la MRC sur une base régulière dans le but d'harmoniser les interventions;
- ✓ Sensibiliser les élus à la problématique de l'accès physique aux lieux de pratique (transport);
- ✓ Réfléchir au rôle des municipalités en regard du support aux sports fédérés, en particulier en ce qui concerne les normes et exigences;
- ✓ Amorcer une concertation des municipalités au sujet d'une éventuelle maison des jeunes;
- ✓ Planifier un programme d'amélioration permanente des équipements en place.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE L'ASSOMPTION**

**VOLET LOISIR**

**6.4.8.3 Autre constat**

- ✓ L'étendue du territoire de la MRC pose une problématique en matière de transport quant à la participation aux activités.

## **FAITS SAILLANTS**

### **6.5 MRC de Matawinie**

#### **6.5.1 Au plan démographique**

- ✓ La MRC de Matawinie regroupe 11.2% de la population de la région de Lanaudière et se situe, à cet égard, au 4<sup>e</sup> rang (sur 6 MRC) de la région.
- ✓ La population de la MRC de Matawinie s'est accrue de 48.5% de 1986 à 2003 mais a diminué de 0.9% entre 2002 et 2003.
- ✓ En 1996, 29% de la population de la MRC avaient 24 ans et moins, 42% étaient âgés de 25 à 54 ans et 28% de 55 ans et plus. En 2003, les moins de 24 ans représentaient 26.4% de la population de la MRC, les 25 à 54 ans 40.1% et les 55 ans et plus, 33.5%.
- ✓ Ainsi, au cours de cette période de 7 ans, la proportion des 55 ans et plus s'est accrue de l'ordre de 5.5% pendant que la proportion des 0-24 ans diminuait de l'ordre de 4%, témoignant d'un phénomène de vieillissement accéléré de la population de la MRC.
- ✓ Une proportion d'augmentation de la population de la MRC de l'ordre de 10.4% est prévue d'ici 2021. L'importance de l'augmentation se réduit de 5 ans en 5 ans passant de 3.5% en 2006 à 2% en 2021.
- ✓ Bien que la population du groupe des 12-17 ans s'accroîtra d'ici 2011 sur le territoire de la MRC, certaines municipalités de la MRC verront cette population chuter dramatiquement (plus de 20% à Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon par exemple), mais augmentera de près de 40% dans d'autres (Manawane).

#### **6.5.2 Au plan de l'organisation des familles**

- ✓ En 2001, 12 875 familles étaient répertoriées sur le territoire de la MRC de Matawinie soit une proportion de 11.3% de l'ensemble des familles de la région de Lanaudière. La MRC de Matawinie est donc celle qui, de la région, compte le 4<sup>e</sup> plus haut total de familles sur son territoire.
- ✓ Si en 1996, 38.6% des ménages de la MRC de Matawinie avaient des enfants, cette proportion est passée à 50.4% en 2001, soit la plus faible proportion de la région, malgré une augmentation de près de 12 %.

- ✓ En 1996, de toutes les familles ayant des enfants, 17.5% avaient 1 enfant, 14.5% avaient 2 enfants et 6.6% avaient 3 enfants et plus. En 2001, ces proportions sont passées à 23.2%, 14.5% et 8.4%.
- ✓ En ce qui concerne les familles de type monoparental, la proportion est passée de 9.1% en 1996 à 12.5% en 2001; ce qui la situe en deçà de la moyenne régionale (14.4%) et de la moyenne du Québec (16.6%). Par ailleurs, en 2001, 75.5% (la plus faible proportion des MRC de la région) des familles de type monoparental avaient une femme comme parent soit 2.5% de moins que la moyenne de la région (78%) et 4.5% (80%) de moins que la moyenne québécoise.

### **6.5.3 Le revenu annuel moyen des familles**

- ✓ Le revenu annuel moyen des familles de la MRC de Matawinie se situe, en 2000, à 45 759 \$ soit 11 200 \$ de moins que la moyenne des familles de la région et 13 500 \$ de moins que la moyenne des familles québécoises. Cette moyenne démontre que les familles de la MRC de Matawinie, sont celles dont le revenu annuel moyen est le moins élevé de la région.
- ✓ En 2000, 16.2% des familles de la MRC de Matawinie avaient des revenus annuels inférieurs à 20 000 \$, soit le plus haut total de la région. La même année, la moyenne régionale se situait à 10.7% et la moyenne québécoise à 11.8%.
- ✓ Aussi, la MRC de Matawinie compte 11.1% de ses ménages dont les revenus annuels dépassent 80 000 \$, soit le dernier rang de la région, et a un écart de près de 9% (20.7%) de la moyenne régionale et de 11% (22.1%) de la moyenne québécoise.
- ✓ De même, 51.5% des familles disposent d'un revenu annuel inférieur à 40 000 \$, la moyenne régionale se situant à 36.1% et la moyenne québécoise à 37%. Finalement, 23.4% de ses ménages gagnent annuellement plus de 60 000 \$ comparativement à 39.2% pour la région et 39.3% pour le Québec.

### **6.5.4 Au plan des indicateurs du marché du travail**

- ✓ En 1996, le taux de chômage dans la MRC de Matawinie (16.6%) était supérieur à la moyenne régionale (10.6%) et à la moyenne québécoise (11.8%). En 2001, le taux de chômage de la MRC de Matawinie est de 11.7% donc supérieur à la moyenne régionale (6.7%) et à la moyenne québécoise (8.2%). Malgré cette amélioration, le taux de chômage de la MRC de Matawinie est le plus élevé de la région.

- ✓ De même, le taux d'activités dans la MRC de Matawinie en 2001 est le moins élevé de la région à 52.4% comparativement à 65.6% pour la région et 64.2% pour le Québec. Si on compare ce taux à 1991 et 1996, il a diminué passant de 55.2% (1991) à 51.7% (1996).

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE MATAWINIE**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.5.5 Au sujet des équipements**

- ✓ La MRC de Matawinie regroupe 12.3% des équipements sportifs (municipaux et privés) de la région (127) dont 22% des équipements de propriété privée de la région.
- ✓ Dans la MRC, les équipements sportifs sont répartis dans plusieurs municipalités, notamment à Rawdon (15%), à Saint-Félix-de-Valois (18%) et à Saint-Michel-des-Saints (11.8%). Des 127 équipements sportifs inventoriés, 100 (78.7%) sont de propriété municipale.
- ✓ Les patinoires extérieures (8.7%), les courts de tennis (10.2%), les terrains de soccer (7.9%), les terrains de balle-molle et de baseball (11.8%) sont les équipements les plus nombreux. On note aussi un curling et un aréna à Saint-Donat, 1 piscine municipale intérieure à Saint-Michel-des-Saints mais aussi 4 piscines intérieures privées (Saint-Alphonse-de-Rodriguez, Sainte-Émilie-de-L'Énergie, Saint-Jean-de-Matha et Saint-Michel-des-Saints). Il y a aussi une piste d'athlétisme (200 mètres) à Saint-Félix-de-Valois. Il n'y a cependant qu'un seul aréna municipale et aucune de propriété publique.
- ✓ 42% des équipements de sports sont des terrains extérieurs (soccer, balle-molle, etc). Dans cette catégorie, il convient de noter la présence de plusieurs jeux extérieurs tels : basket-ball (6), volleyball (7) et parc de planches à roulettes (7).
- ✓ Enfin, plus de 48% des équipements de sports de propriété privée sont situés à Saint-Félix-de-Valois et Saint-Jean-de-Matha.
- ✓ Dans l'ensemble, on note un bel éventail d'équipements sportifs à l'échelle de la MRC, mais il y a un besoin pour un plus grand nombre de gymnases.
- ✓ Le potentiel du milieu naturel est extraordinaire et on y compte de nombreux sites privés accessibles et intéressants. On dénombre 126 équipements de plein air dont 60 (47%) de propriété municipale et 66 (53%) de propriété privée.
- ✓ La municipalité de Rawdon regroupe à elle seule 21.3% des équipements de plein air de la MRC, la municipalité de Saint-Donat 15% et la municipalité de Saint-Michel-des-Saints 13.4%.

- ✓ Des équipements de plein air de la MRC, les campings (27 dont 20 privés), les plages (21 toutes privées) et les haltes de repos (13) sont les équipements les plus fréquents. Notons aussi que 9 des municipalités de la région comptent sur des réseaux de sentiers locaux.
- ✓ Enfin, la MRC de Matawinie regroupe 23.9% des équipements de loisir de plein air inventoriés dans la région de Lanaudière.
- ✓ 37 équipements de loisir communautaire ont été répertoriés sur le territoire de la MRC. 26 de ceux-ci (70.2%) sont de propriété municipale. Ces 37 équipements représentent 14.5% du total des équipements de loisir communautaire de la région de Lanaudière. Les municipalités de Rawdon et d'Entrelacs sont celles qui en comptent le plus avec 6 chacune (16%).
- ✓ Les hôtels de ville, les centres récréatifs et les chalets de services sont les équipements les plus nombreux dans cette catégorie (71%). De plus, ces centres et chalets offrent 41 salles polyvalentes dont 22 (54%) sont situées à Rawdon et à Saint-Michel-des-Saints. Notons enfin que 7 sous-sols d'églises sont également utilisés à des fins de loisir dans la MRC de Matawinie.
- ✓ Il y a peu d'équipements de loisir culturel et l'offre en matière de loisir culturel est faible. Ainsi, il existe 29 équipements de loisir culturel dans la MRC de Matawinie selon l'inventaire complété, soit 16.6% des équipements de loisir culturel de la région. 19 (66%) de ces équipements sont de propriété municipale et 10 (34%) de propriété privée.
- ✓ 13 des 29 équipements (45%) sont des bibliothèques, dont 11 de propriété municipale. De plus on compte 6 centres Internet, 1 salle de spectacle de propriété privée et 1 théâtre en plein air et 4 théâtres privés, dont 3 à Saint-Jean-de-Matha.
- ✓ Dans la MRC de Matawinie, les municipalités utilisent 95% de leurs écoles pour des équipements intérieurs et uniquement 55% des écoles pour les équipements extérieurs. Pour la région, ces proportions sont respectivement de 86% (intérieurs) et de 65% (extérieurs). Aussi, 6 des municipalités ne font aucune utilisation des équipements intérieurs et 9 des équipements extérieurs.
- ✓ Les gymnases et les salles polyvalentes représentent plus de 69% des équipements utilisés dans les espaces intérieurs des écoles. Seulement 11 équipements extérieurs des écoles sont utilisés dont 2 modules de jeux des écoles primaires. Toutefois, il y a une satisfaction exprimée à l'égard de l'accessibilité aux locaux scolaires par les intervenants municipaux.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE MATAWINIE**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.5.6 Au sujet des ressources humaines**

- ✓ En ce qui concerne les emplois municipaux permanents dans le secteur du loisir, la MRC de Matawinie en revendique 20, soit 8.2% de cette catégorie d'emplois pour l'ensemble de la région. La masse salariale de cette catégorie représente 4.3% de la masse salariale de la région à cet égard. Notons que 5 des municipalités de la MRC offrent des emplois permanents.
- ✓ Du côté des emplois temporaires, surnuméraires et contractuels, on en dénombre un total de 121 (10.3% de la région) pour une masse salariale représentant 7.5% de la masse salariale totale de cette catégorie d'emplois. 35 de ces emplois (30%) sont des emplois dans les camps de jour et terrains de jeux et 24 emplois (20%) dans les secteurs sport et aquatique.
- ✓ Globalement, la MRC offre un total de 141 emplois municipaux en loisir (9.9% du total de la région) dont 20 de type permanent (14.2% des emplois de la MRC en loisir). La masse salariale totale est de 593 740\$ soit une proportion de 5.7% de la masse salariale de la région.
- ✓ Du côté des bénévoles, la MRC de Matawinie compte sur un total de 203 organismes (16.5% des organismes de la région) et un total de 2 207 bénévoles, soit 10% des bénévoles en loisir de la région.
- ✓ 29% des organismes bénévoles de la MRC sont installés à Rawdon (59) pour 31% des bénévoles et, 19% des organismes sont à Saint-Donat pour un regroupement de 25% des bénévoles.
- ✓ Dans la MRC de Matawinie, l'implication des bénévoles est marquée dans les secteurs communautaires et d'entraide, du loisir culturel et du loisir pour les clientèles particulières (personnes âgées, personnes handicapées, scouts, etc.) qui regroupent plus de 60% des bénévoles et aussi 65% des organismes. Le secteur du plein air et du tourisme regroupe 9.4% des organismes et 10.9% des bénévoles.
- ✓ Ainsi, il y a des professionnels dans quelques municipalités de la MRC mais c'est nettement insuffisant.
- ✓ Le bénévolat est bien présent sur le territoire de la MRC. On en a davantage besoin et il faut mieux encadrer et reconnaître le travail des bénévoles.

- ✓ Il y a des besoins pour des ressources spécialisées, par exemple en patinage artistique, en natation, etc.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE MATAWINIE**

### **6.5.7 Au sujet des ressources financières**

#### **6.5.7.1 Réalité budgétaire 2002**

- ✓ Le pourcentage du budget des municipalités investi dans le secteur du loisir s'est maintenu à 6.8% entre les années 2000 et 2002.
- ✓ La ville de Saint-Donat est celle dont le pourcentage de son budget consacré au loisir est le plus élevé avec 11.0% en 2002.
- ✓ 8 des 15 municipalités de la MRC investissaient un plus fort pourcentage de leur budget municipal en loisir que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 mais 3 municipalités investissaient moins de 5% de leur budget en loisir. 14 des 15 municipalités ont investi une proportion inférieure à la moyenne régionale qui, pour cette période, était de 9.6%.
- ✓ Entre les années 2000 et 2002, 9 des 15 municipalités ont augmenté leur pourcentage de budget affecté au secteur du loisir et 9 ont également augmenté leur budget réel en loisir au cours de la même période.
- ✓ Par ailleurs, entre les années 2000 et 2002, le montant d'argent par habitant (per capita) investi en loisir par les municipalités de la MRC est passé de 57.95\$ à 60.17\$, soit une augmentation de 3.8% comparativement à 8% pour la moyenne régionale.
- ✓ La ville de Saint-Donat a investi, en 2002, 185.74\$ par habitant et la municipalité de Cherstey, 16.92\$.
- ✓ 12 des 15 municipalités de la MRC investissaient moins que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (60.17\$) et que la moyenne des municipalités de la région de Lanaudière (67.70\$).
- ✓ Toutefois, 8 municipalités ont augmenté leur investissement per capita entre les années 2000 et 2002.
- ✓ En 2002, les municipalités de la MRC de Matawinie se situaient au 6<sup>e</sup> rang de la région par rapport au pourcentage du budget accordé au loisir et au 4<sup>e</sup> rang en regard du montant par habitant (per capita).
- ✓ En 2002, le budget total des municipalités de la MRC investi dans le secteur du loisir atteint 2 297 344\$, soit une augmentation de 3.8% par rapport à l'an 2000.

- ✓ Ce budget représente 6.6% du budget total des municipalités de la région de Lanaudière en loisir pour 2002. Il était également de 6.6% en l'an 2000.

*Notes complémentaires*


**MRC DE MATAWINIE**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

**6.5.7.2 Dépenses loisir et culture**

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 500 À 1 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Entrelacs	770	96 998	1 099 561	8,82	125,97
Notre-Dame-de-la-Merci	816	73 470	1 375 111	5,34	90,04

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 1 000 À 5 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Chertsey	4 130	69 891	3 866 481	1,81	16,92
Saint-Alphonse-Rodriguez	2 615	119 961	2 141 871	5,88	45,87
Saint-Côme	1 949	100 276	1 296 853	7,73	51,45
Saint-Damien	2 032	51 257	1 140 493	4,49	25,22
Saint-Donat	3 470	644 508	5 874 969	10,97	185,74
Sainte-Béatrix	1 724	100 737	1 090 342	9,24	58,43
Sainte-Émélie-de-L'Énergie	1 613	76 857	890 679	8,63	47,65
Sainte-Marcelline-de-Kildare	1 342	53 881	699 789	7,70	40,15
Saint-Jean-de-Matha	3 800	127 864	2 493 248	5,13	33,65
Saint-Michel-des-Saints	2 563	103 231	2 114 091	4,88	40,28
Saint-Zénon	1 232	75 880	979 694	7,75	61,59

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 5 000 À 10 000  
HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

<b>Municipalités</b>	<b>Pop.</b>	<b>Budget loisir</b>	<b>Budget municipal</b>	<b>% Loisir</b>	<b>\$/Habitant</b>
Rawdon	9 005	405 399	6 198 150	6,54	45,02
Saint-Félix- de-Valois	5 715	197 144	2 804 705	7,03	34,50

### 6.5.8 **Préambule**

#### **DES VALEURS À VÉHICULER DES ACTIONS À PRIORISER AUTRES CONSTATS**

L'invitation lancée par Loisir et Sport Lanaudière, tant aux municipalités qu'au milieu de l'éducation à participer à des rencontres de consultation, aura permis non seulement de valider le portrait mais aussi d'identifier, selon la connaissance de chacun, des **valeurs qui devraient être véhiculées, des actions à prioriser** ainsi qu'un ensemble d'autres constats.

Sans être décisionnelles, ces rencontres donnent des indices qui doivent être considérés lors de l'implantation d'infrastructures, de la mise sur pied de programmation, d'offres de service...

**Le loisir... une nécessité!**

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE MATAWINIE**

**VOLET LOISIR**

**6.5.8.1 Valeurs à véhiculer**

- ✓ Promouvoir l'accessibilité au loisir sur une base familiale;
- ✓ Tenir compte du faible revenu des familles;
- ✓ Favoriser une meilleure concertation entre les municipalités en ce qui concerne les programmations, les activités, les événements, etc;
- ✓ Favoriser une plus grande accessibilité physique (rapprocher les lieux de pratique des citoyens) et financière aux activités;
- ✓ Promouvoir le développement d'infrastructures polyvalentes exigeant peu d'encadrement dans la pratique.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE MATAWINIE**

**VOLET LOISIR**

**6.5.8.2 Actions à prioriser**

- ✓ Créer des occasions de rencontres entre les municipalités pour la planification des activités, des événements, des équipements, etc;
- ✓ Favoriser le renouvellement des ententes avec la commission scolaire concernant l'usage des équipements.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE MATAWINIE**

**VOLET LOISIR**

**6.5.8.3 Autres constats**

- ✓ La très vaste étendue du territoire de la MRC.
- ✓ La présence d'un très grand nombre de villégiateurs influence les données sur la population et sa richesse relative.
- ✓ Plusieurs associations de propriétaires de chalets (lacs) organisent leurs propres activités de loisirs.
- ✓ La proportion de familles dont les revenus sont modestes est plus élevée que dans l'ensemble de la région.
- ✓ Il y a une baisse importante de la clientèle scolaire prévue d'ici 2010 par la commission scolaire.

## **FAITS SAILLANTS**

### **6.6 MRC de Montcalm**

#### **6.6.1 Au plan démographique**

- ✓ La MRC de Montcalm regroupe 9.9% de la population de la région de Lanaudière et est la moins peuplée de la région, son poids démographique ayant diminué de 0.4% depuis 1986.
- ✓ La population de la MRC s'est accrue de 40.3% de 1986 à 2003 mais a diminué de 0.9% entre 2002 et 2003.
- ✓ En 1996, 33.3% de la population de la MRC avaient 24 ans et moins, 45.5% étaient âgés de 25 à 54 ans et 21.2% de 55 ans et plus. En 2003, les moins de 24 ans représentaient 31.2% de la population de la MRC, les 25 à 54 ans 44.8% et les 55 ans et plus, 24%. Le phénomène du vieillissement de la population se remarque donc dans la MRC de Montcalm.
- ✓ Une augmentation de la population de la MRC de l'ordre de 15.5% est prévue d'ici 2021. De 5 ans en 5 ans, la proportion d'augmentation se maintiendra entre 3.5 et 4.2%.

#### **6.6.2 Au plan de l'organisation familiale**

- ✓ En 2001, 11 170 familles étaient répertoriées sur le territoire de la MRC de Montcalm soit une proportion de 9.8% de l'ensemble des familles de la région de Lanaudière sur un pied d'égalité avec la MRC de D'Autray au dernier rang de la région.
- ✓ Si en 1996 48.9% des ménages de la MRC avaient des enfants, cette proportion s'est accrue à 61% en 2001, le 5<sup>e</sup> plus haut pourcentage de la région sur 6 MRC.
- ✓ En 1996, de toutes les familles ayant des enfants, 21.3% avaient un enfant, 19.2% 2 enfants, et 8.4% 3 enfants et plus. En 2001, ces proportions sont passées à 26.1%, 19.2% et 10.7%.
- ✓ En regard des familles de type monoparental, la proportion est passée de 10.3% en 1996 à 14% en 2001, soit presque à égalité avec la moyenne régionale et à 2.6% de moins que la moyenne québécoise.
- ✓ 75.6% des familles monoparentales comptaient une femme comme parent comparativement à 78% pour la région et 80% pour le Québec.

### **6.6.3 Le revenu annuel moyen des familles**

- ✓ Le revenu annuel moyen des familles de la MRC de Montcalm se situe, en 2000, à 46 183 \$ soit 10 750 \$ de moins que la moyenne des familles de la région et 13 144 \$ de moins que la moyenne québécoise. Il s'agit de la 2<sup>e</sup> moyenne la plus basse de la région, la première étant la MRC de Matawinie.
- ✓ La MRC de Montcalm revendiquait en 2000, la 2<sup>e</sup> plus haute proportion de la région en ce qui concerne le nombre de familles dont les revenus sont inférieurs à 20 000 \$, soit 14.8% des familles, comparativement à 10.7% pour l'ensemble de la région et 11.8% pour l'ensemble du Québec. En contrepartie, elle revendique la 2<sup>e</sup> plus petite proportion de familles dont les revenus annuels sont supérieurs à 80 000 \$, soit 11.2% des familles, comparativement à 20.7% pour la région et 22.1% pour le Québec.
- ✓ Globalement, 25.9% des familles comptaient sur un revenu annuel de plus de 60 000 \$ pour la même période contre 39% pour l'ensemble de la région. Enfin, la proportion des familles comptant sur un revenu annuel de moins de 40 000 \$ se situait à 48.6% pour la MRC de Montcalm, soit un des plus élevés de la région, comparativement à 36.1% pour l'ensemble de la région.

### **6.6.4 Au plan des indicateurs du marché du travail**

- ✓ De 1996 à 2001, la MRC de Montcalm a vu son taux de chômage annuel passer de 14% à 9.6%. Au cours de la même période, le taux annuel moyen de la région a évolué de 10.6% à 6.7% et celui du Québec de 11.8% et à 8.2%. Ainsi, le taux de chômage dans la MRC de Montcalm se situe toujours à un niveau supérieur à la moyenne régionale et québécoise.
- ✓ De même, le taux d'activités de la population de la MRC de Montcalm s'est situé à 57.6% en 1996 et 60.3% en 2001. Pour les mêmes périodes, le taux de la région a évolué de 64.5% en 1996 à 65.6% en 2001. Il s'agit du 2<sup>e</sup> plus faible taux d'activités des MRC de la région.

#### *Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE MONTCALM**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.6.5 Au sujet des équipements**

- ✓ La MRC de Montcalm regroupe 8% des équipements sportifs (municipaux et privés) de la région (82) dont 89% (73) sont des équipements de propriété municipale.
- ✓ Dans la MRC, les équipements sportifs sont répartis principalement dans les municipalités suivantes : Saint-Roch-de-l'Achigan (19.5%), Saint-Jacques (14.6%) et Saint-Lin-des-Laurentides (22%).
- ✓ Les patinoires extérieures (13.4%), les courts de tennis (11%), les terrains de soccer (12.2%), les terrains de balle-molle et de baseball (13.5%) sont les équipements les plus nombreux. 6 des municipalités de la MRC disposent de terrains de volleyball extérieurs et d'un parc de planches à roulettes.
- ✓ On note que certains types d'équipements sont absents sur le territoire de la MRC : glace de curling, pataugeoire, jeux d'eau et piste d'athlétisme.
- ✓ 65% des équipements de sports sont des terrains extérieurs (soccer, balle-molle, etc). Dans cette catégorie, il convient d'insérer les jeux extérieurs tels : basket-ball, volleyball et parc de planches à roulettes.
- ✓ Enfin, 78% des équipements de sports de propriété privée sont situés à Saint-Alexis-de-Montcalm et Sainte-Julienne.
- ✓ La MRC de Montcalm est celle qui compte le moins d'équipements sportifs parmi les MRC de la région.
- ✓ On dénombre 48 équipements de plein air dont 36 (75%) de propriété municipale et 12 (25%) de propriété privée.
- ✓ La municipalité de Saint-Lin-des-Laurentides regroupe à elle seule 44% des équipements de plein air de la MRC, la municipalité de Sainte-Julienne 17% et la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 10.4%.
- ✓ Des équipements de plein air de la MRC, les espaces verts et terrains de jeux (54%) sont les équipements les plus fréquents. Notons aussi que 5 des municipalités de la région comptent sur des réseaux de sentiers locaux. L'existence de quelques camps de vacances (3) sur le territoire permet l'utilisation de certains équipements par la clientèle municipale.

- ✓ Enfin, la MRC de Montcalm regroupe 9.1% des équipements de loisir de plein air inventoriés dans la région de Lanaudière, soit la plus faible proportion parmi les MRC de la région.
- ✓ 21 équipements de loisir communautaire ont été répertoriés sur le territoire de la MRC. 16 de ceux-ci (76%) sont de propriété municipale. Ces 21 équipements représentent 8.2% du total des équipements de loisir communautaire de la région de Lanaudière. La municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan est celle qui en compte le plus avec 4 (19%).
- ✓ Les hôtels de ville et les centres récréatifs sont les équipements les plus nombreux dans cette catégorie (57%). De plus, ces centres et chalets offrent 22 salles polyvalentes dont 54% sont situées à Saint-Jacques. Notons enfin que 4 sous-sols d'église sont également utilisés à des fins de loisir dans la MRC de Montcalm.
- ✓ Il y a peu d'équipements de loisir culturel et l'offre en matière de loisir culturel est faible. Ainsi, il existe 16 équipements de loisir culturel dans la MRC de Montcalm selon l'inventaire complété, soit 9.1% des équipements de loisir culturel de la région. 9 (56%) de ces équipements sont de propriété municipale et 7 (44%) de propriété privée.
- ✓ 11 des 16 équipements (69%) sont des bibliothèques, dont 8 de propriété municipale. De plus on compte 2 écoles de musique et 1 de danse (privées) et un atelier de ballet jazz (municipal). Mais il n'y a aucune salle de spectacle ni théâtre.
- ✓ Globalement, il y a un manque de locaux municipaux accessibles pour les activités de loisir. L'accessibilité aux locaux scolaires compense en partie cette lacune. On note la présence des équipements de sport de type traditionnel dans les municipalités. Il n'y a pas de nouveaux équipements ni d'équipements de loisir culturel et de plein air. Enfin, il y a une rareté et un manque de lieux de rassemblement.
- ✓ Dans la MRC de Montcalm, les municipalités utilisent 94% de leurs écoles pour des équipements intérieurs et uniquement 38% des écoles pour les équipements extérieurs. Pour la région, ces proportions sont respectivement de 86% (intérieurs) et de 65% (extérieurs). Aussi, 2 des municipalités ne font aucune utilisation des équipements intérieurs et 5 des équipements extérieurs.
- ✓ Les gymnases représentent plus de 50% des équipements utilisés dans les espaces intérieurs des écoles. Seulement 13 équipements extérieurs des écoles sont utilisés dont 4 patinoires et 4 terrains de soccer. Toutefois, il y a une satisfaction exprimée à l'égard de l'accessibilité aux locaux scolaires par les intervenants municipaux.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE MONTCALM**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.6.6 Au sujet des ressources humaines**

- ✓ En ce qui concerne les emplois municipaux permanents dans le secteur du loisir, la MRC de Montcalm en revendique 37, soit 15.2% de cette catégorie d'emplois pour l'ensemble de la région. La masse salariale de cette catégorie représente 3.8% de la masse salariale de la région à cet égard. Notons toutefois que des 37 emplois, 32 (18 à Saint-Roch-de-l'Achigan) sont des emplois à temps partiel dont 23 dans les bibliothèques.
- ✓ Du côté des emplois temporaires, surnuméraires et contractuels, on en dénombre un total de 24 (2% de la région) pour une masse salariale représentant 0.4% de la masse salariale totale de cette catégorie d'emplois. 22 de ces emplois sont des emplois dans les camps de jour et terrains de jeux.
- ✓ Globalement, la MRC offre un total de 61 emplois municipaux en loisir (4.3% du total de la région). La masse salariale totale est de 247 447\$ soit une proportion de 2.4% de la masse salariale de la région.
- ✓ Du côté des bénévoles, la MRC de Montcalm compte sur un total de 116 organismes (9.4% des organismes de la région) et un total de 683 bénévoles, soit 3.1% des bénévoles en loisir de la région.
- ✓ 36% des organismes bénévoles de la MRC sont installés à Sainte-Julienne (42) pour 29% des bénévoles et 21% des organismes sont à Saint-Lin-des-Laurentides pour un regroupement de 7% des bénévoles. Saint-Roch-de-l'Achigan regroupe, de son côté, 28% des bénévoles du territoire de la MRC.
- ✓ Dans la MRC de Montcalm, l'implication des bénévoles est marquée dans les secteurs communautaires et d'entraide, du sport et aquatique et des promoteurs d'événements qui regroupent plus de 60% des bénévoles. Ces secteurs représentent aussi 60% des organismes.
- ✓ On note une absence de professionnels en loisir dans les municipalités de la MRC de Montcalm, donc peu de ressources pour encadrer et supporter les bénévoles.

- ✓ On exprime des difficultés à trouver la relève chez les bénévoles. On constate un essoufflement dans les organismes du milieu.

*Notes complémentaires*


**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE MONTCALM**

**6.6.7 Au sujet des ressources financières**

**6.6.7.1 Réalité budgétaire 2002**

- ✓ Le pourcentage du budget des municipalités investi dans le secteur du loisir est passé de 5.8% à 7.1% entre les années 2000 et 2002.
- ✓ La municipalité de Saint-Esprit est celle dont le pourcentage de son budget consacré au loisir est le plus élevé avec 14.2% en 2002, le moins élevé étant celui de la municipalité de Saint-Alexis paroisse à 2.9%.
- ✓ 6 des 11 municipalités de la MRC investissaient un plus haut pourcentage de leur budget municipal en loisir que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (7.1%), mais seules 2 municipalités se situaient à un pourcentage plus élevé que la moyenne régionale qui, pour cette période, était de 9.6%.
- ✓ Entre les années 2000 et 2002, 3 municipalités ont réduit leur pourcentage de budget affecté au secteur du loisir et 3 des municipalités de la MRC ont réduit leur budget réel au cours de la même période.
- ✓ Par ailleurs, entre les années 2000 et 2002, le montant d'argent par habitant (per capita) investi en loisir par les municipalités de la MRC est passé de 32.11\$ à 41.36\$, soit une augmentation de 28.8%, la plus élevée de la région.
- ✓ La municipalité de Saint-Esprit a investi, en 2002, 98.71\$ par habitant et la municipalité de Saint-Alexis village, 19.46\$.
- ✓ 6 des 11 municipalités de la MRC investissaient moins que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (41.36\$) et toutes les municipalités de la MRC, à l'exception de la municipalité de Saint-Esprit, investissaient moins que la moyenne des municipalités de la région de Lanaudière (67.70\$).
- ✓ Toutefois, 9 des 11 municipalités ont augmenté leur per capita entre les années 2000 et 2002.
- ✓ En 2002, les municipalités de la MRC de Montcalm se situaient au 5<sup>e</sup> rang de la région par rapport au pourcentage du budget accordé au loisir et au 6<sup>e</sup> rang en regard du montant par habitant (per capita).
- ✓ En 2002, le budget total des municipalités de la MRC investi dans le secteur du loisir atteint 1 753 320\$, soit une augmentation de l'ordre de 20.8% par rapport à l'an 2000, la plus importante augmentation de la région.

- ✓ Ce budget représente 5% du budget total des municipalités de la région de Lanaudière en loisir en 2002. Il était de 4.4% en l'an 2000. Dans les 2 cas, il s'agissait de la proportion la moins élevée des MRC de la région.

*Notes complémentaires*


**MRC DE MONTCALM**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

**6.6.7.2 Dépenses loisir et culture**

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 500 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Saint-Roch-Ouest	322	7 604	200 305	3,80	23,61

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 500 À 1 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Saint-Alexis	792	15 410	426 888	3,61	19,46
Saint-Alexis	522	11 067	384 810	2,88	21,20

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 1 000 À 5 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Sainte-Marie-Salomé	1 255	34 298	543 326	6,31	27,33
Saint-Esprit	1 900	187 552	1 321 591	14,19	98,71
Saint-Jacques	3 772	182 931	2 194 036	8,34	48,50
Saint-Liguori	1 907	107 019	899 827	11,89	56,12
Saint-Roch-de-l'Achigan	4 574	145 227	2 301 386	6,31	31,75

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 5 000 À 10 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

<b>Municipalités</b>	<b>Pop.</b>	<b>Budget loisir</b>	<b>Budget municipal</b>	<b>% Loisir</b>	<b>\$/Habitant</b>
Saint-Calixte	5 067	209 936	4 526 726	4,64	41,43
Sainte-Julienne	7 315	352 104	4 030 813	8,74	48,13

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 10 000 À 25 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

<b>Municipalités</b>	<b>Pop.</b>	<b>Budget loisir</b>	<b>Budget municipal</b>	<b>% Loisir</b>	<b>\$/Habitant</b>
Saint-Lin-Laurentides	12 941	500 442	6 991 666	7,16	38,67

### 6.6.8 **Préambule**

#### **DES VALEURS À VÉHICULER DES ACTIONS À PRIORISER AUTRES CONSTATS**

L'invitation lancée par Loisir et Sport Lanaudière, tant aux municipalités qu'au milieu de l'éducation à participer à des rencontres de consultation, aura permis non seulement de valider le portrait mais aussi d'identifier, selon la connaissance de chacun, des **valeurs qui devraient être véhiculées, des actions à prioriser** ainsi qu'un ensemble d'autres constats.

Sans être décisionnelles, ces rencontres donnent des indices qui doivent être considérés lors de l'implantation d'infrastructures, de la mise sur pied de programmation, d'offres de service...

**Le loisir... une nécessité!**

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE MONTCALM**

**VOLET LOISIR**

**6.6.8.1 Valeurs à véhiculer**

- ✓ Une approche du loisir centré sur la famille et en facilitant l'accessibilité;
- ✓ Une ouverture des programmations et du développement vers les autres secteurs du loisir;
- ✓ Une priorisation des activités pour la masse;
- ✓ Un souci du phénomène du vieillissement de la population.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE MONTCALM**

**VOLET LOISIR**

**6.6.8.2 Actions à prioriser**

- ✓ Formation d'un comité pour l'élaboration d'une politique de soutien aux citoyens allant à l'extérieur pour s'inscrire à des activités de loisir;
- ✓ Réalisation d'une étude visant l'engagement de professionnels du loisir par regroupements de municipalités;
- ✓ Sensibilisation des élus à l'échelle de la MRC aux impacts positifs d'un plus grand investissement dans le secteur du loisir.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE MONTCALM**

**VOLET LOISIR**

**6.6.8.3 Autres constats**

- ✓ La MRC ne compte aucune municipalité qui puisse agir comme pôle de services à l'intention des municipalités de l'ensemble de la MRC.
- ✓ Certaines des municipalités de la MRC sont isolées au plan géographique.
- ✓ La MRC est essentiellement rurale et villageoise.

## **FAITS SAILLANTS**

### **6.7 MRC Les Moulins**

#### **6.7.1 Au plan démographique :**

- ✓ La MRC Les Moulins regroupe 28.9% de la population de la région de Lanaudière et est la plus peuplée de la région.
- ✓ La population de la MRC Les Moulins s'est accrue de 70.4% de 1986 à 2003 et de 1% entre 2002 et 2003. Son poids démographique régional s'est accru de l'ordre de 4.3% entre 1986 et 2003.
- ✓ En 1996, 38.3% de la population de la MRC avaient 24 ans et moins, 50.2% étaient âgés de 25 à 54 ans et 11.4% de 55 ans et plus. En 2003, les moins de 24 ans représentaient 35.3% de la population de la MRC, les 25 à 54 ans 48.5% et les 55 ans et plus, 16.1%.
- ✓ Ainsi, au cours de cette période de 7 ans, la proportion des 55 ans et plus s'est accrue de l'ordre de près de 5% pendant que la proportion des 0-24 ans diminuait de l'ordre de 3%, témoignant d'un phénomène de vieillissement de la population de la MRC.
- ✓ Une proportion d'augmentation de la population de la MRC de l'ordre de 18% est prévue d'ici 2021 comparativement à 11.3% pour l'ensemble de la région. L'importance de l'augmentation varie de 5 ans en 5 ans entre 5.9% 2006 et 3.5% en 2021.

#### **6.7.2 Au plan de l'organisation des familles**

- ✓ En 2001, 32 345 familles étaient répertoriées sur le territoire de la MRC Les Moulins soit une proportion de 28.5% de l'ensemble des familles de la région de Lanaudière. La MRC Les Moulins est donc celle qui, de la région, compte le plus haut total de familles sur son territoire.
- ✓ Si en 1996, 62.3% des ménages de la MRC Les Moulins avaient des enfants, cette proportion est passée à 70.1% en 2001, soit la plus élevée de la région avec une augmentation de 8%.
- ✓ En 1996, de toutes les familles ayant des enfants, 25.1% avaient 1 enfant, 27.8% avaient 2 enfants et 9.4% avaient 3 enfants et plus. En 2001, ces proportions sont passées à 29.6%, 27.8% et 10.4%.

- ✓ En ce qui concerne les familles de type monoparental, la proportion est passée de 10.9% en 1996 à 14.2% en 2001; ce qui la situe en deçà de la moyenne régionale (14.4%) et de la moyenne du Québec (16.6%). Par ailleurs, en 2001, 78.5% des familles de type monoparental avaient une femme comme parent soit 0.5% de plus que la moyenne de la région (78%) et 2% (80%) de moins que la moyenne québécoise.

### **6.7.3 Le revenu annuel moyen des familles**

- ✓ Le revenu annuel moyen des familles de la MRC Les Moulins se situe, en 2000, à 60 930 \$ soit 4 000 \$ de plus que la moyenne des familles de la région et 1 700 \$ de plus que la moyenne des familles québécoises. Cette moyenne démontre que les familles de la MRC Les Moulins sont celles dont le revenu annuel moyen est le 2<sup>e</sup> plus élevé des MRC de la région.
- ✓ En 2000, 8.3% des familles de la MRC Les Moulins avaient des revenus annuels inférieurs à 20 000 \$ soit la 2<sup>e</sup> plus faible proportion de la région. La même année, la moyenne régionale se situait à 10.7% et la moyenne québécoise à 11.8%.
- ✓ Aussi, la MRC Les Moulins compte 23.6% de ses ménages dont les revenus annuels dépassent 80 000 \$, soit le 2<sup>e</sup> rang de la région, la moyenne régionale se situant à 20.7% et la moyenne québécoise à 22.1%.
- ✓ De même, 29.5% des familles disposent d'un revenu annuel inférieur à 40 000 \$, la moyenne régionale se situant à 36.1% et la moyenne québécoise à 37%. Finalement, 45.3% de ses ménages gagnent annuellement plus de 60 000 \$ comparativement à 39.2% pour la région et 39.3% pour le Québec.

### **6.7.4 Au plan des indicateurs du marché du travail**

- ✓ En 1996, le taux de chômage dans la MRC Les Moulins (9.1%) était inférieur à la moyenne régionale (10.6%) et à la moyenne québécoise (11.8%). En 2001, le taux de chômage de la MRC Les Moulins était de 5.4% donc inférieur à la moyenne régionale (6.7%) et à la moyenne québécoise (8.2%). Le taux de chômage de la MRC Les Moulins est le 2<sup>e</sup> moins élevé de la région.
- ✓ De même, le taux d'activités dans la MRC Les Moulins en 2001 est le plus élevé de la région à 72.6% comparativement à 65.6% pour la région et 64.2% pour le Québec. Depuis 1991, le taux d'activités de la MRC Les Moulins a toujours été le plus élevé des MRC de la région.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC LES MOULINS**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.7.5 Au sujet des équipements**

- ✓ La MRC Les Moulins regroupe 25.3% des équipements sportifs (municipaux et privés) de la région (260) dont 84.6% (220) sont des équipements de propriété municipale.
- ✓ Dans la MRC Les Moulins, les équipements sportifs sont répartis de la façon suivante : Mascouche 86 (33%) et Terrebonne 174 (67%).
- ✓ Les patinoires extérieures (20%), les terrains de soccer (16.5%), les terrains de balle-molle et de baseball (10.4%) et les courts de tennis (9.2%) sont les équipements les plus nombreux. Les 2 municipalités de la MRC disposent de jeux de basket-ball et de volleyball extérieurs et de parcs de planches à roulettes.
- ✓ Notons que 3 des 4 arénas sont de propriété privée.
- ✓ On note qu'il n'y a pas de glace de curling et de piste d'athlétisme réglementaire sur le territoire de la MRC.
- ✓ 47% des équipements de sports sont des terrains extérieurs (soccer, balle-molle, etc.). Dans cette catégorie, il convient d'insérer les jeux extérieurs tels : basket-ball et volleyball.
- ✓ Enfin, 60% des équipements de sport de propriété privée sont situés à Terrebonne.
- ✓ La MRC Les Moulins est celle qui compte le plus d'équipements sportifs parmi les MRC de la région.
- ✓ On dénombre 118 équipements de plein air dont 107 (91%) de propriété municipale et 11 (8%) de propriété privée.
- ✓ La municipalité de Terrebonne regroupe 59% des équipements de plein air de la MRC.
- ✓ Des équipements de plein air de la MRC, les espaces verts et terrains de jeux sont les équipements les plus nombreux (82%). Notons aussi que les 2 municipalités de la MRC Les Moulins comptent sur des réseaux de sentiers locaux et des glissades.

- ✓ Enfin, la MRC Les Moulins regroupe 22.4% des équipements de loisir de plein air inventoriés dans la région de Lanaudière, soit la deuxième plus importante proportion parmi les MRC de la région. Aussi, 7 des 11 équipements de propriété privée sont des centres équestres.
- ✓ 82 équipements de loisir communautaire ont été répertoriés sur le territoire de la MRC. 50 de ceux-ci (61%) sont de propriété municipale. Des 32 équipements de propriété privée, 25 sont gérés par des organismes sans but lucratif.
- ✓ Ces 82 équipements représentent 32% du total des équipements de loisir communautaire de la région de Lanaudière, soit la plus importante proportion des MRC de la région. La municipalité de Terrebonne en compte 69 (84%).
- ✓ Les centres récréatifs, chalets de services et chalets communautaires sont les équipements les plus nombreux dans cette catégorie (48%). De plus, ces centres et chalets offrent 47 salles polyvalentes dont 37 (79%) sont situées à Terrebonne.
- ✓ Notons enfin que du côté des équipements communautaires de propriété privée, on dénombre 11 centres d'entraide, 8 CPE et 6 sous-sols d'églises.
- ✓ Nous dénombrons 34 équipements de loisir culturel dans la MRC Les Moulins selon l'inventaire complété, soit 19.4% des équipements de loisir culturel de la région. 12 (35%) de ces équipements sont de propriété municipale et 22 (65%) de propriété privée.
- ✓ 11 de ces équipements (32%) sont des écoles (danse, peinture, musique), 5 des bibliothèques, toutes de propriété municipale. De plus on compte 5 salles d'exposition de propriété municipale et 2 théâtres, dont 1 de propriété privée, et une salle de spectacle.
- ✓ On compte aussi 4 ateliers de danse (ballet jazz) et 5 ateliers de métiers d'arts tous situés à Terrebonne.
- ✓ Globalement, selon les commentaires recueillis lors des rencontres sur le terrain, on note une bonne variété d'équipements sur l'ensemble du territoire de la MRC.
- ✓ On reconnaît une diversité et un potentiel très intéressant au plan du milieu naturel.
- ✓ Il y a peu d'accès publics à l'eau.
- ✓ La MRC Les Moulins compte sur un excellent réseau cyclable.

- ✓ Il y a des besoins pour l'aménagement d'un complexe multisports et il y a aussi des besoins pour davantage d'équipements culturels, notamment en ce qui concerne les expositions.
- ✓ Enfin on a exprimé des besoins pour davantage de locaux polyvalents accessibles à toute heure pour offrir des activités de loisir ou des lieux de pratique non encadrée.
- ✓ Dans la MRC Les Moulins, les municipalités utilisent 94% de leurs écoles pour des équipements intérieurs et 75% des écoles pour les équipements extérieurs. Pour la région, ces proportions sont respectivement de 86% (intérieurs) et de 65% (extérieurs).
- ✓ Les gymnases représentent plus de 53% des équipements utilisés dans les espaces intérieurs des écoles et les cafétérias 11%.
- ✓ En ce qui concerne les équipements extérieurs, les plus souvent utilisés sont les parcs-écoles (9 pour 27%) et les terrains de basket-ball (6 pour 18%).
- ✓ En plus des gymnases, il y aurait intérêt pour les intervenants municipaux consultés à négocier avec la commission scolaire l'utilisation d'un plus grand nombre de locaux dans les écoles.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC LES MOULINS**

### **VOLET LOISIR**

#### **6.7.6 Au sujet des ressources humaines**

- ✓ En ce qui concerne les emplois municipaux permanents dans le secteur du loisir, la MRC Les Moulins en revendique 90, soit 37% de cette catégorie d'emplois pour l'ensemble de la région. La masse salariale de cette catégorie représente 49.3% de la masse salariale de la région à cet égard. Notons toutefois que des 90 emplois, 68 (75.5%) sont offerts à Terrebonne. 54 des emplois permanents sont des postes occupés à temps plein et 36 à temps partiel.
- ✓ 67 des emplois à temps plein sont occupés dans le secteur des bibliothèques.
- ✓ Du côté des emplois temporaires, surnuméraires et contractuels, on en dénombre un total de 380 (32.2% de la région) pour une masse salariale représentant 35.5% de la masse salariale totale de cette catégorie d'emplois. 215 (57%) de ces emplois sont des emplois dans les camps de jour et terrains de jeux.
- ✓ Globalement, la MRC offre un total de 470 emplois municipaux en loisir (33% du total de la région). La masse salariale totale est de 5 706 476\$ soit une proportion de 54.4% de la masse salariale de la région. Cette somme inclut les salaires versés aux employés des bibliothèques.
- ✓ De plus, il faut noter qu'on trouve 238 autres emplois en loisir sur le territoire de la MRC relevant des organismes intervenant dans la MRC Les Moulins.
- ✓ Du côté des bénévoles, la MRC Les Moulins compte sur un total de 274 organismes (22.2% des organismes de la région) et un total de 6 160 bénévoles, soit 27.8% des bénévoles en loisir de la région.
- ✓ 61.3% des organismes bénévoles de la MRC sont installés à Terrebonne (168) pour 79.4% des bénévoles et 39% des organismes sont à Mascouche pour un regroupement de 21% des bénévoles.
- ✓ Dans la MRC Les Moulins, l'implication des bénévoles est marquée dans les secteurs communautaires et d'entraide (20%), du sport et activités aquatiques (31%) et des services aux clientèles (30.6%). Ces secteurs regroupent également près de 81% des organismes bénévoles du territoire de la MRC.

- ✓ Globalement, les intervenants municipaux rencontrés notent les considérations suivantes :
- ✓ Il y a un grand nombre d'organismes de loisir mais on remarque un essoufflement des bénévoles.
- ✓ Bien que les 2 municipalités comptent sur une équipe en loisir, il y a nécessité d'augmenter le nombre de professionnels dans ces équipes afin de soutenir les nouveaux besoins.
- ✓ Le recrutement du personnel est difficile pour les camps de jour. La compétition en milieu urbain est plus grande.
- ✓ On doit supporter davantage les bénévoles en les libérant notamment de tâches administratives et se soucier à la fois de préparer la relève qui s'annonce difficile à recruter.

*Notes complémentaires*


## **FAITS SAILLANTS** **MRC LES MOULINS**

### **6.7.7 Au sujet des ressources financières**

#### **6.7.7.1 Réalité budgétaire 2002**

- ✓ Le pourcentage du budget des municipalités investi dans le secteur du loisir s'est maintenu à 13.5% entre les années 2000 et 2002, soit la plus élevée de la région.
- ✓ Les villes de Terrebonne et de La Plaine sont celles dont le pourcentage de leur budget consacré au loisir est le plus élevé avec 14.9% et 14.5% en 2002.
- ✓ 2 des 4 municipalités de la MRC investissaient un plus fort pourcentage de leur budget municipal en loisir que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002. De plus, les 4 municipalités se situaient à une proportion supérieure à la moyenne régionale qui, pour cette période, était de 9.6%.
- ✓ Entre les années 2000 et 2002, 2 municipalités ont réduit leur pourcentage de budget affecté au secteur du loisir et leur budget réel au cours de la même période.
- ✓ Par ailleurs, entre les années 2000 et 2002, le montant d'argent par habitant (per capita) investi en loisir par les municipalités de la MRC est passé de 111.32\$ à 111.80\$, soit une augmentation de l'ordre de 0.4%.
- ✓ La ville de Terrebonne a investi, en 2002, 135.83\$ par habitant et la ville de Lachenaie, 96.97\$, soit la plus basse de la MRC.
- ✓ 2 municipalités sur les 4 ont investi davantage de budget et ont augmenté leur per capita entre 2000 et 2002.
- ✓ 2 municipalités de la MRC investissaient plus que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (111.80\$) et les 4 municipalités investissaient davantage que la moyenne des municipalités de la région de Lanaudière (67.70\$).
- ✓ En 2002, les municipalités de la MRC Les Moulins se situaient au 1er rang de la région tant par rapport au pourcentage du budget accordé au loisir qu'en regard du montant par habitant (per capita).
- ✓ En 2002, le budget total des municipalités de la MRC investi dans le secteur du loisir atteint 13 107 179\$, soit à peu près le même que lors de l'an 2000.

- ✓ Ce budget représente 37.5% du budget total des municipalités de la région de Lanaudière en 2002. Il représentait 39.4% de l'investissement municipal en l'an 2000.

*Notes complémentaires*


**MRC LES MOULINS**

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

**6.7.7.2 Dépenses loisir et culture**

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 10 000 À 25 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
La Plaine	16 493	1 657 237	11 413 727	14,52	100,48
Lachenaie	21 564	2 091 138	18 376 041	11,38	96,97

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 25 000 HABITANTS ET PLUS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Mascouche	29 386	3 344 694	25 045 072	13,35	113,82
Terrebonne	44 276	6 014 110	40 452 647	14,87	135,83

### 6.7.8 **Préambule**

#### **DES VALEURS À VÉHICULER DES ACTIONS À PRIORISER AUTRES CONSTATS**

L'invitation lancée par Loisir et Sport Lanaudière, tant aux municipalités qu'au milieu de l'éducation à participer à des rencontres de consultation, aura permis non seulement de valider le portrait mais aussi d'identifier, selon la connaissance de chacun, des **valeurs qui devraient être véhiculées, des actions à prioriser** ainsi qu'un ensemble d'autres constats.

Sans être décisionnelles, ces rencontres donnent des indices qui doivent être considérés lors de l'implantation d'infrastructures, de la mise sur pied de programmation, d'offres de service...

**Le loisir... une nécessité!**

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC LES MOULINS**

**VOLET LOISIR**

**6.7.8.1 Valeurs à véhiculer**

- ✓ Rendre accessible les équipements en tout temps;
- ✓ Favoriser l'investissement dans les activités pour la masse;
- ✓ Planifier le développement en tenant compte du vieillissement de la population, du revenu des familles et de l'augmentation de la proportion de familles de type monoparental;
- ✓ Favoriser l'animation sur la base des quartiers.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC LES MOULINS**

**VOLET LOISIR**

**6.7.8.2 Actions à prioriser**

- ✓ Réaliser une étude sur l'implantation d'un complexe multisports (comité conjoint des 2 municipalités) dans une perspective de développer des partenariats avec le secteur privé;
- ✓ Analyser la possibilité de réseautage (encadrement, support et recrutement des bénévoles);
- ✓ Réaliser une carte récréotouristique de la MRC (sentiers, pistes cyclables, sites historiques, culturels et patrimoniaux);
- ✓ Planifier le développement d'équipements dans les secteurs les moins favorisés de la MRC;
- ✓ Explorer la possibilité de créer un plus grand nombre d'accès publics à l'eau.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC LES MOULINS**

**VOLET LOISIR**

**6.7.8.3 Autres constats**

- ✓ Il y a un besoin plus grand pour l'organisation de loisir axé sur la famille.
- ✓ Le territoire de la MRC est vaste et les secteurs les moins favorisés au plan économique souffrent le plus d'une déficience en équipements.

## **FAITS SAILLANTS RÉGION LANAUDIÈRE**

### **6.8 Par secteurs d'interventions (région Lanaudière)**

#### **6.8.1 En loisir culturel**

##### **Notes explicatives :**

- ✓ Le portrait de la situation du loisir culturel ne tient compte, à cette étape-ci, que des organismes provenant du milieu associatif culturel ( incluant le secteur scientifique ) et pouvant adhérer à Loisir et Sport Lanaudière. À ce titre, nous retrouvons les groupes suivants:
  - ✓ Associations régionales relevant d'un organisme national de loisir
  - ✓ En l'absence d'association régionale :
    - les associations supralocales considérées comme seul intervenant en région et relevant d'un organisme national de loisir
    - les répondants élus par les associations supralocales ou locales sans regroupement régional et relevant d'un organisme national de loisir
  - ✓ Organismes régionaux disciplinaires ou multidisciplinaires
  - ✓ Organismes culturels de diffusion présentant un volet amateur
  - ✓ Organismes présentant des événements culturels pour amateur sans faire partie d'un organisme national de loisir
- ✓ Les milieux municipal, de l'éducation, communautaire et privé n'ont pas été consultés dans le cadre de l'offre d'activités de loisir culturel et scientifique.
- ✓ Au total, dix-huit (18) organismes ont participé à l'étude, soit en complétant le questionnaire (treize (13) organismes) ou en participant à la consultation (douze (12) organismes) réalisée en avril 2004. De ce nombre, sept (7) organismes ont participé à ces deux étapes ( voir annexe I ).

##### **Faits saillants généraux**

---

- ✓ On retrouve plusieurs types d'organismes culturels dans la région : disciplinaire, multidisciplinaire, diffuseur, événementiel et de loisir scientifique (voir les définitions à l'annexe II).
- ✓ Peu d'organismes culturels oeuvrent au palier régional. En effet, seulement quatre (4) organismes rejoignent l'ensemble des six MRC de Lanaudière comparativement à deux (2) au palier supralocal et sept (7) au palier local.

- ✓ Sur les treize (13) organismes qui ont répondu au questionnaire seulement six (6) font partie d'un organisme national de loisir. Ces organismes sont de type disciplinaire ou de loisir scientifique. Les autres organismes ne peuvent adhérer à titre de membre à un organisme national de loisir.
- ✓ Les organismes culturels participants interviennent tous au niveau de l'initiation et de la récréation tandis que trois (3) interviennent également au niveau de l'excellence.
- ✓ Les activités culturelles offertes par les organismes rejoignent davantage les adultes âgés entre 18 et 54 ans que la clientèle jeunesse (17 ans et moins).
- ✓ Les subventions (gouvernementales, régionales...) représentent pour six (6) des organismes culturels 75% et plus de leur budget.
- ✓ En 2001, 38.5% des organismes culturels présentaient un budget déficitaire.
- ✓ Les organismes disciplinaires et de loisir scientifique affichent un budget inférieur à 5 000 \$.
- ✓ Aucun organisme disciplinaire ou de loisir scientifique ne possède de personnel permanent. Conséquemment, la gestion des organismes est assurée uniquement par des bénévoles.
- ✓ 6.1% des organismes font appel à du personnel rémunéré pour la réalisation de leurs activités.

### **Faits saillants spécifiques**

---

#### **Ressources humaines ( bénévoles / rémunérés )**

✓ **Forces**



Présence de bénévoles



Polyvalence des acteurs culturels ( bénévoles / rémunérés ... )

✓ **Lacunes**



Manque de ressources permanentes au sein des organismes



Méconnaissance des ressources disponibles en région (soutien professionnel, programmes de subventions...)



Manque de soutien professionnel pour l'encadrement de projets



Fragilité du bénévolat :

- Essoufflement des bénévoles

- Difficulté à recruter de nouveaux bénévoles occasionnant ainsi un manque de continuité au sein de l'organisme

## Ressources Physiques

### ✓ Forces

- ↔ Présence d'un réseau régional de bibliothèques
- ↔ Présence d'équipements scolaires spécialisés
- ↔ Lieux de diffusion accessibles
- ↔ Présence d'écoles privées (exemples : écoles de danse, écoles de peinture...)
- ↔ Liens avec les municipalités pour l'accessibilité aux locaux

### ✓ Lacunes

- ↔ Problèmes d'accessibilité aux locaux actuels
  - Politique de coûts supplémentaires pour les citoyens de l'extérieur
  - Coûts élevés de location principalement pour les adultes
- ↔ Manque de locaux pour satisfaire à la demande :
  - spécialisés et de création
  - de rangement
  - de pratique

## Concertation / Consultation

### ✓ Force

- ↔ Aucune force n'a été identifiée par les organismes

### ✓ Lacunes

- ↔ Manque de communication entre les organismes (exemple : coordination des événements)
- ↔ Absence de liens entre les organismes

## Développement

### ✓ Forces

- ↔ Augmentation de la clientèle
- ↔ Augmentation de la qualité de l'offre du produit culturel
- ↔ Spécialisation des amateurs (formation)

✓ **Lacune**



Difficulté à offrir ses activités à l'extérieur de sa localité

**Promotion / Diffusion**

✓ **Force**



Aucune force n'a fait l'objet d'un consensus

✓ **Lacunes**



Manque de visibilité dans les médias



Difficulté à diffuser régionalement les activités

- Les médias font la promotion uniquement des activités se déroulant sur leur territoire



Manque d'argent pour investir en promotion

**Ressources financières**

✓ **Force**



Aucune force ne fut identifiée par les organismes

✓ **Lacunes**



Manque de financement



Budget non constant, difficulté à prévoir



Recherche de commandites de plus en plus difficile

**Le loisir... cet incontournable!**

### Priorités, actions, échéancier

Le présent tableau résulte tant de la consultation que de la compilation des questionnaires des organismes. La première colonne identifie les priorités ciblées par les organismes tandis que la deuxième colonne précise les actions retenues par les organismes. En ce qui a trait à la troisième colonne, elle identifie l'échéancier que Loisir et Sport Lanaudière entend réaliser à court terme. En ce qui a trait aux priorités (colonne I) et actions (colonne II) identifiées par les organismes, elles feront l'objet d'une analyse lors de la prochaine rencontre des organismes culturels et scientifiques et ultérieurement par Loisir et Sport Lanaudière et pourront éventuellement faire partie du Plan d'action triennal 2005-2008 qui sera mis en application dès juin 2005.

Priorités des organismes	Actions proposées	Échéancier retenu par Loisir et Sport Lanaudière
<b>Ressources humaines ( bénévoles / rémunérés )</b>		
Disposer d'une ressource professionnelle au palier régional afin de soutenir l'ensemble des organismes culturels lanaudois (exemples : information, analyse, recherche...)		
Partager et recruter des bénévoles	Création d'une banque de bénévoles (répertoire) par Loisir et Sport Lanaudière: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recherche de bénévoles auprès des organismes membres et sur tout le territoire de Lanaudière</li> </ul>	À déterminer
Associer quelques organismes pour l'engagement d'un travailleur en analysant les possibilités de financement (Forum Jeunesse, Pacte rural...)	Analyse de regroupements possibles pour l'engagement d'une ressource humaine permanente	À déterminer
Obtenir un soutien technique de Loisir et Sport Lanaudière pour les photocopies, promotion...		

Priorités des organismes	Actions proposées	Échéancier retenu par Loisir et Sport Lanaudière
<b>Ressources Physiques</b>		
Étudier les possibilités de concertation avec le milieu municipal et de l'éducation en regard de l'utilisation des locaux et des équipements spécialisés (exemple : école qui présente une concentration en arts de la scène et qui possède des équipements techniques de bonne qualité)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation d'un guide favorisant les démarches pour l'utilisation des locaux et des équipements du milieu municipal et de l'éducation</li> </ul>	À déterminer
Répertorier les locaux, les équipements et le matériel spécialisé par MRC du milieu municipal, de l'éducation et privé	Réalisation d'un inventaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ intégré dans le site Internet de Loisir et Sport Lanaudière</li> <li>▪ en format papier</li> </ul>	À déterminer
Sensibiliser les municipalités quant à l'accessibilité des équipements	Formation d'un comité représentatif du milieu	À déterminer
<b>Concertation / Consultation</b>		
Apprendre à se connaître (mission, interventions, programmation,...)	Création d'occasions de rencontres entre les acteurs culturels pour connaître les interventions de chacun	Janvier 2005
	Formation d'un comité culturel régional afin, entre autres, de créer un réseau régional	À déterminer
Rencontrer les organismes du secteur culturel en fonction de thèmes (échanges de services, actions à poser,...)	Rencontre, à raison d'une fois par année, portant sur des thèmes spécifiques	Janvier 2005
Avoir accès à un calendrier culturel régional annuel et continu	Au palier régional, réalisation d'un calendrier annuel intégré au site Internet de Loisir et Sport Lanaudière, et ce, pour ses membres	À déterminer

Priorités des organismes	Actions proposées	Échéancier retenu par Loisir et Sport Lanaudière
<b>Développement</b>		
Assurer la pérennité de l'organisation des activités		
<b>Promotion / Diffusion</b>		
Établir un partenariat avec les médias afin d'obtenir une section culturelle	Sensibilisation auprès des médias par Loisir et Sport Lanaudière afin d'obtenir une section culturelle dans les hebdomadaires  (Par la suite, les organismes locaux pourront eux-mêmes les solliciter)	Printemps 2005
Distribuer : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les informations relatives aux activités jeunesse à l'intérieur des écoles</li> <li>▪ les différents outils promotionnels des organismes auprès du grand public</li> </ul>		
Obtenir des municipalités un meilleur soutien pour la visibilité et la promotion		
<b>Ressources financières</b>		
Soutien professionnel dans la recherche de financement	Trouver d'autres sources de revenus que les commandites	
Obtenir un soutien financier plus important	Informier les organismes des différents programmes de subventions ( Forum Jeunesse, Pacte rural, CLD... )	Printemps 2005
Recherche de partenaires financiers à long terme		

## Annexe I

### Organismes ayant complété le questionnaire et ayant participé ou non à la consultation

Nom de l'organisme	Ayant complété le questionnaire	Présent à la consultation
<b>Associations régionales relevant d'un organisme national de loisir</b>		
Alliance régionale des chorales de Lanaudière	X	X
AQLF Rive-Nord	X	
Ligue d'échecs de Lanaudière	X	X
Société d'ornithologie de Lanaudière	X	
<b>Organismes régionaux disciplinaires ou multidisciplinaires</b>		
Corporation des métiers d'art de Lanaudière	X	
Ensemble vocal La-Mi-L'Ado et Groupe Scènart	X	
<b>Organismes présentant des événements culturels pour amateur sans faire partie d'un organisme national de loisir</b>		
Berthierville en musique	X	
C Jeune	X	X
Festival de peinture à Mascouche	X	X
Productions Impro-show	X	X
<b>Organismes culturels de diffusion présentant un volet amateur</b>		
Aram	X	X
<b>Associations supralocales considérées comme seul intervenant en région et relevant d'un organisme national de loisir</b>		
Jeune naturaliste	X	
Club d'astronomie des Moulins	X	X
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>7</b>

**Organismes n'ayant pas complété le questionnaire mais ayant participé à la consultation**

<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Présent à la consultation</b>
<b>Organismes régionaux disciplinaires ou multidisciplinaires ou de clientèles</b>	
Carrefour de la poésie	X
École de musique de Lanaudière	X
Festival socioculturel de Lanaudière	X
<b>Organismes culturels de diffusion présentant un volet amateur</b>	
Centre culturel de Joliette	X
<b>Associations locales ou supralocales sans regroupement régional et relevant d'un organisme national de loisir</b>	
Harmonies musicales ( Les Vents de Lanaudière )	X
<b>Total</b>	<b>5</b>

## **Annexe II**

### **Classification des organismes Définitions**

#### **Disciplinaire**

Organisme oeuvrant dans un seul secteur d'activités et qui relève d'un organisme national de loisir

#### **Multidisciplinaire**

Organisme qui touche à plusieurs disciplines et qui ne relève pas d'un organisme national de loisir

#### **Diffuseur**

Organisme professionnel qui présente une programmation régulière incluant minimalement un volet pour amateur

#### **Événementiel**

Organisme qui a pour principale activité la réalisation d'un événement

#### **Loisir scientifique**

Organisme oeuvrant dans le secteur du loisir et qui favorise la découverte en transmettant une culture scientifique

## **FAITS SAILLANTS RÉGION LANAUDIÈRE**

### **6.8.2 En sport**

#### **Notes explicatives :**

- ✓ Dans la présente étude, seuls les organismes éligibles au membership de Loisir et Sport Lanaudière ont été consultés. À ce titre, les organismes s'adressant exclusivement à une clientèle adulte ainsi que les organismes ne pouvant être membre d'une fédération n'ont pas été consultés. Également, les activités sportives offertes par le milieu municipal, communautaire et privé n'ont pas été comptabilisées. Seule l'offre de service des organismes régionaux ou supralocaux a été prise en considération.
- ✓ Vingt-quatre (24) organismes unidisciplinaires ont complété le questionnaire sur 28 (86%) et deux (2) organismes multidisciplinaires (100%) tandis que 15 organismes ont participé à la consultation (tableau I).
- ✓ Dans le cadre de son programme de soutien (financier, professionnel et clérical) au développement sportif, quinze (15) organismes ont complété leur plan de développement régional pour 2002 – 2005 (voir annexe I pour les buts et objectifs de ce programme).

#### **Faits saillants généraux**

---

- ✓ Les interventions des organismes sont principalement réalisées aux paliers local et supralocal. Cette situation s'explique par l'absence de ressources (financières, humaines et physiques). Seulement trois (3) disciplines (baseball, kin-ball et soccer) sont présentes, sur les six (6) territoires de MRC.
- ✓ La concertation, la promotion et le développement (hausse de clientèle, sport étude...) s'avère une préoccupation. Toutefois, la façon de traiter ces éléments varie d'un organisme à l'autre (absence de tronc commun).
- ✓ Vingt-deux (22) disciplines peuvent être pratiquées dans la MRC de L'Assomption et dix-huit (18) dans la MRC Les Moulins. Ces deux MRC regroupent plus de la moitié de la population Lanaudoise.
- ✓ 81% des jeunes de moins de 18 ans pratiquent un sport de niveau initiation ou récréation, 13% pratiquent au niveau compétition, 5% pratiquent en activité libre tandis que seulement 1% des jeunes pratiquent au niveau de l'excellence (voir annexe II pour la définition de chaque terme).
- ✓ Au cours des trois (3) années ciblées par l'étude (2000-2001-2002), on remarque une évolution des membres pour onze (11) organismes. Parmi ces

organismes, quatre (4) (kin-ball, judo, tennis et soccer) ont connu une augmentation de plus de 20% de leurs membres.

- ✓ La clientèle jeunesse (moins de 18 ans) est ciblée par la majorité des organismes.
- ✓ Quinze (15) organismes sur vingt-quatre (24), soit 63%, offrent une rémunération à certaines catégories de leurs entraîneurs.
- ✓ Les différentes sources de revenus proviennent des commandites, des subventions et des cotisations. Sept (7) organismes ont comme source principale de revenu les cotisations des membres. Celles-ci représentent plus de 75% de leur budget.
- ✓ Pour quatre (4) organismes, la majorité de leurs sources de revenus provient de subventions. Pour quatorze (14) organismes, les subventions représentent moins de 25% de leur budget.
- ✓ Sept (7) associations régionales sur douze (12) et un (1) club sur neuf (9) ont moins de 5 000\$ de budget annuel. À l'opposé, trois (3) associations régionales et cinq (5) clubs ont plus de 40 000\$ de budget annuel.
- ✓ Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ont accès à différentes activités sur le territoire (athlétisme, hockey intérieur, quilles, natation, raquette, ski alpin et de fond) (voir annexe III).
- ✓ En ce qui a trait aux personnes vivant avec un handicap physique, celles-ci sont intégrées dans l'offre de service de quatorze (14) organismes.
- ✓ En 2002 – 2003, l'Association régionale du Sport Étudiant regroupait 228 équipes réparties dans 8 disciplines différentes (badminton, basket-ball, hockey, natation, soccer, flag football, touch football et volleyball) (voir annexe IV).

## **Faits saillants spécifiques**

---

### **Ressources physiques**

#### ✓ **Force**

- ↳ Les organismes ont généralement accès à des locaux, plateaux et terrains de propriété municipale et scolaire.

✓ **Lacunes**

- ↳ Malgré un accès aux locaux, plateaux et terrains, il existe un besoin accru de ressources physiques... manque de plateaux ou terrains pour pratiquer ou jouer et un manque d'espace pour le rangement du matériel.
- ↳ De plus, les coûts de location sont de plus en plus élevés.

**Ressources humaines**

✓ **Forces :**

- ↳ L'implication et le dynamisme des bénévoles sont deux (2) aspects très importants au sein des organismes.
- ↳ La formation offerte par les organismes est également considérée comme une force. Vingt et un (21) organismes ont mentionné la formation parmi un des rôles de leur organisme.

✓ **Lacunes**

- ↳ Plusieurs organismes se considèrent fragiles au niveau des ressources humaines et cela se traduit par :
  - la difficulté à recruter des arbitres, des entraîneurs et des bénévoles ;
  - l'essoufflement des bénévoles et l'absence de relève ;
  - le manque d'entraîneurs qualifiés ou permanents.
- ↳ Peu de personnel permanent dans les organismes régionaux (seulement deux (2) associations sur douze (12) ont des permanents rémunérés) tandis qu'on retrouve plus de permanents dans les clubs intervenant au palier local ou supralocal : six (6) clubs sur onze (11) ont au moins un (1) permanent.

**Ressources financières**

✓ **Force**

- ↳ Aucune force n'a été identifiée.

✓ **Lacune**

- ↳ Pour la majorité des organismes régionaux ou supralocaux, les ressources financières sont insuffisantes. À ce titre, les organismes

ne peuvent consolider les acquis, combler les lacunes (ressources humaines et physiques) tout en assurant un développement.

**Le loisir... pour un équilibre !**

### Priorités, actions, échéancier

Le présent tableau résulte tant de la consultation que de la compilation des questionnaires des organismes. La première colonne identifie les priorités ciblées par les organismes tandis que la deuxième colonne précise les actions retenues par les organismes. En ce qui a trait à la troisième colonne, elle identifie l'échéancier que Loisir et Sport Lanaudière entend réaliser à court terme. En ce qui a trait aux priorités (colonne I) et actions (colonne II) identifiées par les organismes, elles feront l'objet d'une analyse lors de la prochaine rencontre des organismes sportifs et ultérieurement par Loisir et Sport Lanaudière et pourront éventuellement faire partie du Plan d'action triennal 2005-2008 qui sera mis en application dès juin 2005.

Priorités des organismes	Actions proposées	Échéancier retenu par Loisir et Sport Lanaudière
Se rencontrer une fois par année afin d'échanger et de traiter, entre autres, de différentes thématiques	Réaliser une rencontre en invitant toutes les associations régionales et les clubs intervenant au niveau régional ou supralocal	Hiver 2005
Améliorer les infrastructures en place et investir dans de nouvelles infrastructures	Continuer la sensibilisation auprès du Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en regard de la mise en place d'un éventuel programme d'infrastructures  Évaluer les besoins en amélioration des infrastructures majeures (les identifier) au plan de la région  Identifier les besoins en matière de nouvelles infrastructures tout en les priorisant	Automne 2004  À déterminer  À déterminer
Maximiser l'utilisation des plateaux et terrains	Déterminer les moyens lors d'une prochaine rencontre des associations et clubs	À déterminer
Recruter de nouveaux bénévoles	Axe prioritaire dans le cadre du plan d'action de Loisir et Sport Lanaudière	Printemps 2005
Engager des entraîneurs, arbitres et permanents	Informar les organismes sur les différents programmes de subvention	Printemps 2005
Augmenter les sources de financement	Échange entre les organismes en ce qui concerne certaines ressources : commanditaires, activités, levées de fond... etc	À déterminer

<b>Priorités des organismes</b>	<b>Actions proposées</b>	<b>Échéancier retenu par Loisir et Sport Lanaudière</b>
Diminuer le fardeau fiscal des parents	Sensibiliser les autorités gouvernementales à l'importance de réduire le fardeau fiscal des parents	À déterminer

De plus, Loisir et Sport Lanaudière veillera à :

- ✓ Analyser les possibilités de soutenir au niveau professionnel, clérical et promotionnel les organismes lors de l'organisation d'événements ou d'activités.
- ✓ Continuer à offrir un soutien financier aux organismes en réévaluant le programme actuel.

**Tableau I**

**Organismes ayant complété le questionnaire  
et ayant participé ou non à la consultation**

<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Ayant complété le questionnaire</b>	<b>Présent à la consultation</b>
<b>Organismes multidisciplinaires</b>		
Association Régionale du Sport Étudiant Laurentides-Lanaudière	X	X
Jeux Olympiques Spéciaux du Québec Lanaudière (J.O.S.Q.L.)	X	
<b>Organismes unidisciplinaires</b>		
Comité d'athlétisme Lanaudière	X	
Association de Badminton Régionale de Lanaudière	X	X
Fédération Baseball Amateur du Québec – Région Lanaudière	X	X
Comité basket-ball Lanaudière	X	X
Curling Lanaudière	X	
Club d'escrime Les Seigneurs de la Rive-Nord	X	
Association régionale de football Laurentides/Lanaudière	X	
Association Régionale de Gymnastique de Lanaudière	X	X
Association Régionale de Judo Lanaudière	X	X
Association Régionale de Kin-Ball de Lanaudière	X	X
Club de nage synchronisée Coralline de Repentigny – Lanaudière	X	
Club de natation Torpille	X	X
A.R.P.A.L. – Patinage Artistique	X	X
Club de patinage de vitesse – Région Lanaudière	X	
Ringuette des Moulins	X	X

Nom de l'organisme	Ayant complété le questionnaire	Présent à la consultation
Club Défi de l'École secondaire Thérèse-Martin (ski de fond)	X	X
Association Régionale Soccer-Football	X	
Softball – Lanaudière	X	X
Association Régionale Tae Kwon Do Lanaudière inc.	X	X
Association Régionale de Tennis – Lanaudière	X	X
Club de tennis de table Tops	X	
Association Régionale de Tir à l'Arc Lanaudière	X	
Jet Triathlon	X	X
Comité de Volley-ball	X	
<b>Total</b>	<b>2 multidisciplinaires 24 multidisciplinaires</b>	<b>1 multidisciplinaire 14 multidisciplinaires</b>

**Liste des organismes n'ayant pas complété le questionnaire**

Disciplines ayant une Association ou club(s)	Disciplines sans Association ou club mais avec un répondant	Disciplines sans structure et sans répondant
Hockey	Cyclisme	Handball
Plongeon	Golf	Haltérophilie
Ski alpin	Vélo de montagne	
Ski nautique	Voile	

## **Annexe I**

Le Programme de soutien au développement sportif découle des orientations du Plan de développement de Loisir et Sport Lanaudière en regard de la pratique sportive dans Lanaudière 2002 – 2005. Un plan de développement essentiellement axé sur l'accessibilité aux différentes disciplines sur l'ensemble du territoire, particulièrement auprès des jeunes.

Ce programme vise à soutenir les « intervenants » d'une même discipline provenant des milieux civils et scolaires et désireux :

- d'assurer l'accessibilité d'une discipline sur l'ensemble du territoire Lanaudois ;
- de diversifier l'offre de services ;
- de mettre en place ou de consolider un mécanisme de concertation régionale afin de favoriser l'harmonisation ;
- d'élaborer un Plan de développement spécifique à la discipline s'arrimant au Plan de développement de Loisir et Sport Lanaudière. Pour les disciplines possédant un Plan de développement, ce dernier devra s'arrimer aux orientations et composantes du Plan de développement de Loisir et Sport Lanaudière.

## **Annexe II**

### **Composantes de la pratique sportive Définitions**

#### **Initiation**

Cette composante est reliée à un processus d'apprentissage (ex. Mes premiers Jeux, clinique...)

#### **Récréation**

Cette composante s'adresse à des participants qui s'adonnent à la pratique d'activités dans un contexte de détente ou de récréation (ex . ligue intramurale, ligue locale...)

#### **Compétition**

Cette sphère implique l'existence d'un réseau de compétitions et d'un ensemble de modalités d'organisation et de fonctionnement régies par une fédération sportive (ex. ligue intercitée, Jeux du Québec)

#### **Excellence**

Cette composante s'adresse aux athlètes qui se situent à un niveau de performance plus élevé (voir le Plan de développement de l'excellence de la fédération concernée)

## **Annexe III**

### **JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX**

**Clientèle :** Personne vivant avec une déficience intellectuelle  
(femme et homme de 7 à 77 ans)

- ✓ 180 individus provenant des 6 MRC
- ✓ 14 clubs

**Activités régulières :**

- ✓ Athlétisme
- ✓ Hockey intérieur
- ✓ Quilles (petites et grosses)
- ✓ Natation
- ✓ Raquette
- ✓ Ski de alpin et ski de fond

Note : Les Jeux Olympiques Spéciaux sont intégrés en natation et patinage artistique lors des Jeux du Québec.

## Annexe IV

**L'Association Régionale du Sport Étudiant intervient dans plusieurs disciplines :**

<b>Disciplines</b>	<b>Nombre d'écoles secondaires</b>	<b>Nombre d'équipes</b>	<b>Nombre de participants (approximatif)</b>
Badminton	8	8	101
Basket-ball	13	49	735
Hockey	5	6	108
Natation	3	5	78
Soccer	15	44	660
Touch football	14	47	846
Volley-ball	10	27	405
Flag football	16	42	756
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>228</b>	<b>3689</b>

**Championnat scolaire régional :**

- ✓ Ski alpin et surf des neiges (primaire et secondaire)
- ✓ Athlétisme (primaire et secondaire)
- ✓ Ski de fond (primaire et secondaire)
- ✓ Cross-country (primaire et secondaire)
- ✓ Volleyball de plage (secondaire)

**Stages d'animation :**

- ✓ Aki – football, escrime, gymnastique, judo, kin-ball, ski de fond, tir à l'arc

**FAITS SAILLANTS  
RÉGION LANAUDIÈRE**

**SECTEUR SECTORIEL**

**6.8.3 Organismes du secteur socio-éducatif**

L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL), la FADOQ – région de Lanaudière, l'Association des services de loisirs en institution Laval, Laurentides, Lanaudière (ASLILLL) ainsi que Les Scouts du District de Lanaudière ont également collaboré à la réalisation de la présente étude en complétant un volumineux questionnaire. Les données recueillies seront traitées ultérieurement et intégrées à l'été 2005 sur notre site Internet.

**FAITS SAILLANTS  
RÉGION LANAUDIÈRE**

**SECTEUR SECTORIEL**

**6.8.4 Plein air**

L'inventaire des sites extérieurs permettant de s'adonner à des activités de plein air a également été réalisé et sera disponible sur le site dès l'automne 2005.

Toutefois, vous pourrez vous procurer le format papier en nous contactant.

## 6.9 **Étapes à venir (phase II)**

Malgré le travail réalisé, la tâche n'est toutefois pas terminée comme en témoigne les principales étapes suivantes :

- ✓ Diffusion du Portrait de la situation du loisir et du sport dans Lanaudière;
- ✓ Mise en application des actions proposées par les municipalités et les organismes provenant des secteurs culturel et sportif et retenues par Loisir et Sport Lanaudière. À cet effet, notons que le travail est déjà enclenché;
- ✓ Rencontres avec des partenaires régionaux et supralocaux (ex : Conférence régionale des élus (CRÉ), MRC, CLD, associations régionales, milieu de l'éducation);
- ✓ Dépôt de l'étude et rencontre avec des représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- ✓ Révision des paramètres de l'étude par l'entremise de rencontres avec différentes instances (ex : regroupement des permanents en loisir);
- ✓ Sollicitation des municipalités et organismes qui n'ont pas participé à la présente étude afin de les informer et de les inviter, entre autres, à compléter les questionnaires;
- ✓ Intégration des secteurs plein air et socio-éducatif;
- ✓ Actualisation de données selon un échéancier qui sera élaboré dès l'été 2005;
- ✓ Élaboration du Plan triennal (2005-2008) de Loisir et Sport Lanaudière;
- ✓ Identification et mise en marche de la phase II (ex : identification de principes permettant de faire des choix, de prioriser des actions et de véhiculer des valeurs...);
- ✓ Formulation de recommandations auprès des instances gouvernementales;
- ✓ ...

**Le loisir... et ses impacts!**

## **6.10 Remerciements**

Cette étude n'aurait pu être menée à terme sans la participation, la contribution d'un grand nombre d'intervenants. À ce titre, le conseil d'administration de Loisir et Sport Lanaudière tient à souligner l'implication des intervenants suivants:

- ✓ Comité de suivi (formé par le conseil d'administration) qui aura permis, entre autres, de préciser les buts et objectifs tout en assurant un suivi dans le cadre des différentes étapes (Raymond Hénault, Solange Casavecchia, Bernard Galipeau, Martin Lavoie et André Gendron).
- ✓ Monsieur André Gendron, Conseiller régional en loisir et en sport, qui, par ses nombreuses recherches, a bonifié le présent portrait.
- ✓ Cinq (5) MRC (de L'Assomption, de Matawinie, de Montcalm, de Joliette, Les Moulins), la Ville de Berthierville pour le prêt de locaux lors des différentes consultations, les villes de Repentigny et de Terrebonne ainsi que les SADC D'Autray et de Matawinie pour le prêt de matériel multimédia.
- ✓ Madame Nicole Thiffault Roy et monsieur Henri-Paul Roy pour la supervision des textes.
- ✓ **Monsieur Richard Senécal (et son équipe) à qui le conseil d'administration accordait un contrat afin de réaliser le Portrait de la situation du loisir et du sport dans Lanaudière.**

***Un merci tout particulier aux municipalités, aux commissions scolaires ainsi qu'aux associations culturelles, socio-éducatives et sportives qui ont complété les volumineux questionnaires et qui ont participé aux différentes consultations.***

## **6.11 Conclusion**

Pour les administrateurs de Loisir et Sport Lanaudière, la réalisation du Portrait de la situation du loisir et du sport dans Lanaudière s'avère l'aboutissement d'une longue démarche... qui n'en est pourtant qu'à ses débuts. Nos investissements humains et financiers auront permis de mener à terme cette tâche. Investissements qui s'inscrivent dans un processus permanent de recherche et d'analyse nous permettant d'éclairer nos choix de développement et d'intervention.

Des données sociodémographiques et économiques, un large inventaire des équipements, un classement méthodique des ressources humaines et financières, tout cela a fait l'objet de compilations, de discussions et d'analyses, d'où l'identification de faits saillants.

Outre les organismes de loisir, ce portrait pourra également s'avérer utile pour les municipalités, les écoles, le milieu associatif voire même l'entreprise privée. On sait que ceux-ci investissent des sommes importantes et offrent une gamme d'activités de loisir de plus en plus variées. Ce document sera utile dans le cadre de la planification d'activités, de services et de projets d'immobilisations... tant aux paliers local, supralocal que régional.

Cette première phase étant maintenant terminée, nous enclencherons à court terme la deuxième phase (voir section : étapes à venir). Comme ce fut le cas lors de la première phase, celle-ci se poursuivra en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires qui ont démontré un vif intérêt.

**Une étude qui aura permis de raffermir les liens, d'approfondir nos connaissances!**

À suivre!

**Le loisir... un investissement!**

## **6.11 Références**

L'ensemble des références utilisées pour mener à terme le présent Portrait de la situation du loisir et du sport dans Lanaudière sera intégré sur le site Internet de Loisir et Sport Lanaudière dans les prochaines semaines.

## **6.12 Annexes**

Dès l'automne 2005, l'ensemble des tableaux utilisés, qui nous ont permis de réaliser la présente étude et d'identifier des faits saillants, sera disponible sur notre site Internet.